

Macron en Afrique de l'Est : chassez le naturel...

PAR SLAH GRICHI / JOURNALISTE, ANCIEN RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL « LA PRESSE DE TUNISIE »

La tournée africaine du président français : dépasser le verbe !

PAR ARCHANGE BISSUE BI-NZE / INSTITUT DES SCIENCES POLITIQUES LOUVAIN-EUROPE

PP.8.9



RÉSERVES DE CHANGE DE L'ALGÉRIE
Plus de 64 milliards de dollars dans les caisses

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 16 MARS 2023 // N°516 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI



ELLES CONCERNENT LES
MARQUES FIAT, JAC ET CITROËN

50 000
voitures neuves
en Algérie avant
fin mars

LIRE EN PAGE 3



LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR SAID CHANEGRIHA
À TAMENRASSET :

**« Le peuple saura déjouer
tous les plans qui se trament
contre l'Algérie »**

P.3

« MAROCGATE »

**La cour d'appel de Bruxelles rejette
la demande de récusation du juge
chargé de l'enquête**

P.16

PLUS DE 249 MILLIONS DE DA DE DENRÉES ALIMENTAIRES SAISIS EN
2022

**Comment la spéculation a créé la
rareté, la cherté et les tensions
sociales**

P.2

LES ÉTATS-UNIS PEUFINENT DES PLANS, L'EUROPE SE FRAGILISE
ET LES « BRICS » ÉLARGISSENT LEUR CHAMP D'ACTION

**L'Algérie face au brutal retour
aux « blocs de la guerre froide »**

P.2

**Le Président de la République reçoit
le président du MSP**

P.3



PLUS DE 249 MILLIONS DE DA DE DENRÉES ALIMENTAIRES SAISIS EN 2022

COMMENT LA SPÉCULATION A CRÉÉ LA RARETÉ, LA CHERTÉ ET LES TENSIONS SOCIALES

Les services de la Gendarmerie nationale ont révélé, mardi à Alger, que la valeur financière des denrées alimentaires saisies au cours de l'année 2022 dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite des produits de large consommation s'est élevée à plus de 249 millions de DA. La valeur financière totale des produits saisis durant cette période a dépassé 249 millions de DA, a indiqué le Colonel Mili Lounsi, Directeur de la sécurité publique et de l'emploi au Commandement de la Gendarmerie nationale lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan d'activités de la Gendar-



merie nationale pour l'année 2022, au siège du CGN à Cheraga. Il a précisé que les actes criminels dans ce domaine ont enregistré "une hausse de 84% par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle 1.125 personnes étaient impliquées". En matière de

lutte contre la criminalité, les mêmes services ont enregistré une augmentation des actes criminels de 56% par rapport à 2021, alors que le nombre de personnes faisant l'objet d'une enquête a augmenté de 49% par rapport à l'année précédente.

7 250 EUROS SAISIS À L'AÉROPORT D'ANNABA

Les éléments de la direction régionale des Douanes, de la wilaya d'Annaba, ont réussi récemment à déjouer une tentative de transfert illicite de devises sans justificatifs bancaires, en procédant à la

saisie de 7 250 euros et à l'arrestation d'une personne. D'après la même source, cette saisie a été effectuée suite à une opération de contrôle sur un passager de l'aéroport Rabah-Bitah d'Annaba.

NIGERIA : PLUS DE 12,9 MILLIONS DE CYBERATTAQUES ENREGISTRÉES LORS DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2023

Le ministre nigérian de la Communication et de l'Économie numérique, Isa Ali Pantami, a indiqué, par voie de communiqué, qu'un comité spécial avait été créé pour assurer la cybersécurité lors des élections générales dans le pays. Ledit comité a travaillé durant la période

de allant du 24 au 28 février. Isa Ali Pantami a également fait savoir que plus de 12,9 millions de cyberattaques ont été enregistrées à l'intérieur et à l'extérieur du pays pendant les élections présidentielles, sénatoriales et législatives qui se sont déroulées dans les pays

le 25 et 26 février. À l'approche des élections générales de 2023, précise le ministre nigérian de la Communication et de l'Économie numérique, les renseignements reçus ont révélé une augmentation remarquable des cybermenaces pesant sur le cyberespace nigérian.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES TENUES DE COMMUNIQUER LES ÉLÉMENTS DE LEUR REPRÉSENTATIVITÉ AVANT LE 31 MARS

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a rappelé, hier, dans un communiqué, l'obligation pour les organisations syndicales enregistrées, de communiquer, au plus tard le 31 mars courant, les éléments permettant d'apprécier leur représentativité

syndicale. Le ministère rappelle aux organisations syndicales enregistrées, "l'obligation de communiquer à l'autorité administrative compétente, visée à l'article 10 de loi n° 90-14 du 2 juin 1990, modifiée et complétée, relative aux modalités d'exercice du droit syndi-

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

UNE AUBAINE POUR LES SOUS-TRAITANTS

Des professionnels du secteur de la sous-traitance automobile ont exprimé, mercredi à Alger, leur détermination à s'inscrire dans la stratégie nationale en matière d'amélioration du taux d'intégration dans le domaine de la construction automobile, saluant les avancées constatées pour le lancement d'une industrie locale de véhicules. Rencontrés à l'occasion de la 16ème édition du Salon international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité "Equip Auto Algeria", qui se tient depuis lundi au Palais des expositions, des opérateurs dans le domaine de la fabrication et de la distribution de la pièce de rechange automobile n'ont pas caché leur optimisme quant à la concrétisation des objectifs fixés en matière d'amélioration du taux d'intégration devant atteindre 30% au bout de cinq ans d'exercice pour



les constructeurs automobiles agréés. Dans ce contexte, le président du Club économique algérien (CEA), réunissant des entreprises algériennes de la sous-traitance automobile, Saïd Mansour, a estimé que la filière devrait connaître un essor significatif avec le lancement des projets de construction automobile, dans le cadre des partenariats avec des constructeurs étrangers.

DROITS DE L'HOMME : L'ONU REND HOMMAGE À LEÏLA ZERROUGUI

La représentation des Nations unies en Algérie a célébré, hier, à Alger, la Journée internationale des femmes en organisant une rencontre-débat sous le thème «Parcours de femmes, réalisations et défis nationaux et internationaux». La rencontre a mis en avant des femmes remarquables venues de différents horizons. Un hommage particulier a été rendu à l'Envoyée spéciale chargée des Grands partenariats internationaux au ministère des Affaires étrangères, Mme Leïla Zerrougui, pour « ses années de leadership exceptionnel et son mandat remarquable au sein des Nations-unies », durant ces vingt dernières années. L'ambassadeur et coordinateur résident des Nations unies en Algérie, Aljandro Alvarez, a tenu à exprimer sa reconnaissance à Mme Zerrougui pour les efforts consentis dans différents domaines tout au long de sa carrière. Selon lui, elle a réussi là où beaucoup de rapporteurs n'ont rien pu faire

pour la résolution de conflits régionaux. Il a salué ensuite les actions de cette éminente personnalité en matière de protection de l'enfance, des personnes vulnérables et des droits de l'homme. «Elle représente pour les Nations-unies un modèle de leadership», a-t-il lancé. «L'heure est venue de faire avancer les droits des femmes car c'est une question de justice, d'égalité, de moralité et tout simplement de bon sens», a-t-il conclu. L'ambassadrice de Turquie en Algérie, Mme Mahinur Ozdemir Goktas, a déclaré, pour sa part, que la plupart des Algériennes ont la capacité à surmonter les difficultés. Elle a indiqué que «beaucoup de choses ont été réalisées en leur faveur, mais cela demeure insuffisant». Qualifiant le parcours de Zerrougui d'«inspirant», elle a souligné que celui-ci a marqué l'histoire de l'Algérie, avant de recommander la mise en exergue de ses combats continus pour «donner de l'espoir à la jeunesse».

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA REÇOIT LE COMMANDANT DES FORCES DE DÉFENSE NATIONALE DE L'AFRIQUE DU SUD

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu mardi à Alger, le Général d'Armée Rudzani Maphwanya, Commandant des Forces de Défense nationale de l'Afrique du Sud, qui effectue une visite de travail en Algérie à la tête d'une importante délégation, indique un communiqué du ministère de la

Défense nationale (MDN). Ont pris part à cette rencontre le secrétaire Général du Ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, les Chefs de Départements et des Directeurs centraux de l'Etat-Major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation sud-africaine.

TUNISIE : PEINE CAPITALE CONTRE DEUX TERRORISTES POUR L'ATTENTAT PERPÉTRÉ DEVANT L'AMBASSADE AMÉRICAINE

Un tribunal tunisien spécialisé dans les affaires de terrorisme a prononcé, mardi, des peines de mort et des peines de réclusion de différentes durées, à l'encontre de cinq personnes jugées pour un attentat perpétré en 2020 à proximité de l'ambassade des États-Unis dans la capitale, Tunis. C'est ce qui ressort d'une décision de la Chambre spécialisée dans les

affaires de terrorisme près le Tribunal de première instance de Tunis, qui était saisie de l'affaire de "l'attentat terroriste dans les environs de l'ambassade des États-Unis en Tunisie en mars 2020", selon les médias locaux, dont le site web "BabNet" (privé). Selon ce site, "le tribunal a condamné à mort les deux terroristes qui ont participé à l'attaque"

et "il a également prononcé des peines de 20 ans de prison à l'encontre des (mêmes) terroristes". Le tribunal a retenu contre les condamnés les chefs d'accusation de "complicité de meurtre, de blessures, de dégradation de biens publics et privés, de possession d'un engin explosif et d'adhésion volontaire à une organisation terroriste sur le sol tunisien".

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz



LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR SAÏD CHANEGRIHA À TAMANRASSET :

«Le peuple saura déjouer tous les plans qui se trament contre l'Algérie»

« Les multiples visites des délégations étrangères, civiles et militaires, dans notre pays, s'inscrivent dans ce cadre et reflètent, à juste titre, la place importante qu'occupe l'Algérie sur les plans régional et international, en sa qualité de partenaire fiable, qui inspire le respect et la considération de tous les pays (...).

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection en 6^e Région Militaire à Tamanrasset. A cette occasion, il a déclaré : « A la faveur des décisions clairvoyantes de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, l'Algérie enregistre ces derniers temps une dynamique active sur tous les plans, traduite notamment par la mise en œuvre de réformes économiques pertinentes et la consolidation de la politique sociale, ayant pour objectif de protéger les couches défavorisées, de restaurer la notoriété de l'Etat et l'image de marque de l'Algérie sur la scène internationale ». Et d'ajouter : « Les multiples visites des délégations étrangères, civiles et militaires, dans notre pays, s'inscrivent dans ce cadre et reflètent, à juste titre, la place importante qu'occupe l'Algérie sur les plans régional et



international, en sa qualité de partenaire fiable, qui inspire le respect et la considération de tous les pays, et ce, pour son attachement à la légalité internationale et ses positions judiciaires et équilibrées vis-à-vis des différents conflits et tensions dans le monde». Le Général d'Armée a affirmé que « cette dynamique positive, mal perçue par les ennemis de l'Algérie, fait que ces derniers s'acharnent contre

elle et contre ses institutions et tentent de nuire à son image de marque », relevant que le peuple algérien, lié corps et âme à son armée et ses forces de sécurité, saura mettre en échec tous leurs desseins ». Et de poursuivre : « Cette dynamique positive que connaît notre pays n'a pas été appréciée par ces ennemis des peuples et leurs affidés tant et si bien qu'ils semblent perdre la raison. Ne trouvant

d'autres moyens que de mobiliser leurs relais médiatiques et les plumes à leur solde, ils tentent de nuire à l'image de l'Algérie, en s'attaquant à ses institutions et en remettant en cause ses référents historiques et géographiques. Plus encore, ces divagations ont atteint un seuil intolérable, en touchant à notre souveraineté nationale et notre intégrité territoriale pour lesquelles des millions de valeureux Chouhada se sont sacrifiés ». « Ces conspirateurs, a-t-il expliqué, devraient savoir que le vaillant peuple algérien, lié corps et âme à son armée et ses forces de sécurité, et pleinement conscient des instigateurs de ces plans perfides, saura en temps opportun mettre en échec leurs complots et déjouer leurs visées, déterminé qu'il est à dissuader quiconque qui oserait fouler ne serait-ce qu'une infime parcelle de sa terre bénie ou tenterait de porter atteinte à sa souveraineté nationale.

I.Med

LES ÉTATS-UNIS PEAUFINENT DES PLANS, L'EUROPE SE FRAGILISE ET LES « BRICS » ÉLARGISSENT LEUR CHAMP D'ACTION

L'Algérie face au brutal retour aux blocs de la guerre froide

L'Histoire nous apprend chaque jour qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil de Dieu. Ce que vous voyez pour la première fois, ou ce qui peut vous sembler d'une nouveauté sidérante, n'est que le recommencement, sous d'autres formes, dans un autre espace-temps, de ce qui a déjà existé. Aussi, il serait utile et judicieux à la fois de reconsidérer les blocs qui se forment et les alliances qui se contractent aujourd'hui, avec ce qui s'est fait dans les années 1960 ou au lendemain des événements du 11/9 et le credo américain « qui n'est pas avec nous est contre nous ». La Chine a compris que l'intérêt du monde et son propre intérêt résidait dans le commerce et le choix du libre marché. Par voie de conséquence, elle s'en donne les moyens. La réussite éclatante

de rapprochement Iran-Arabie Saoudite est une victoire bien trop grande pour être passée sous silence. Sidérés un moment, les Etats-Unis n'en reviennent toujours pas. Car les conséquences sont trop pénibles à énumérer, tant pour les Etats-Unis que pour leur allié au Moyen-Orient, Israël. Ryadh a compris depuis longtemps que Washington ne lui offrait aucune garantie contre des attaques extérieures, de même qu'elle n'a offert aucune garantie à l'Ukraine. Mais il fallait quelqu'un comme MBS pour signifier, enfin, à la Maison-Blanche les intentions saoudiennes profondes.

On l'a vu et observé assez pour pouvoir dire aujourd'hui que les Etats-Unis ne sont pas une garantie ni un allié sûr pour ses amis arabes (ni même européens). L'Arabie Saoudite, qui

en a fait le constat, est en train de se soustraire sur la pointe des pieds de la sphère d'influence US. Au Machrek comme au Maghreb arabes, les Etats-Unis ont fait leurs choix et ont des priorités. Qui ne sont pas celles de l'Algérie. On l'a vu encore récemment, avec le rapport sécuritaire 2023 de la NSA, dont le classement des entités terroristes et l'agencement de ses priorités sécuritaires du moment ne s'imbriquent pas avec les défis auxquels l'Algérie fait face ni ne s'adaptent aux schémas sécuritaires

nationaux. Pour Washington, les défis d'aujourd'hui ne s'appellent plus Al Qaida, terrorisme ou Daesh, mais s'appellent surtout Chine et Russie. Et c'est là une ligne de partage qui ne peut que faire diverger les intérêts et déconstruire les alliances.

La guerre en Ukraine a eu cet inénarrable bénéfice de mettre fin au monopole de la force déteu jusque-là par l'Occident. Les cartes sont en train d'être rebattues, et le jeu ne s'arrêtera pas là...

O. F.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PRÉSIDENT DU MSP

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier, au siège de la Présidence de la République, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

ELLES CONCERNENT LES MARQUES FIAT, JAC ET CITROËN

50 000 voitures neuves en Algérie avant fin mars

Plus de 50 000 voitures devraient arriver aux ports de Mostaganem et de Djen Djen à Jijel dans les prochains jours, après que le ministère de l'Industrie ait accordé les agréments définitifs aux concessionnaires pour l'importation de voitures.

Les véhicules ont commencé à être expédiés via plusieurs ports européens vers l'Algérie, après avoir honoré toutes les procédures légales entre les importateurs et les usines de production automobile. Les arrivages concernent les marques Fiat, JAC et Citroën.

Les expéditions attendues comprennent des dizaines de types des trois marques mondiales, telles que C4, C3 et Peugeot 2008. Selon le président de l'Association nationale pour la protection des consommateurs (Apoce), Mustafa Zebdi, l'arri-

vée en masse des voitures neuves aura pour effets de faire baisser les prix de la voiture d'occasion en Algérie et de créer de nouveaux pôles de ventes, et donc, de création de postes de travail directs et indirects.

I.Med

NSO GROUP, MAISON MÈRE DE PEGASUS, CHANGE DE NOM, MAIS GARDE SA VÉRITABLE VOCATION

PARAGON, LA MENACE CYBERNÉTIQUE À NOS PORTES

Considérée comme la rampe de lancement du Mossad dans le monde, la société NSO Group, entreprise israélienne de sécurité informatique, est éclaboussée par le scandale Pegasus. En effet, en juillet 2021, un consortium international de journalistes révèle que l'entreprise a développé Pegasus, un logiciel espion sophistiqué utilisé par des dizaines de pays. L'entreprise est « conseillée » (ou mise en demeure par ses patrons) de fermer boutique sous le faux motif de grave difficulté financière. Nous sommes en août 2022. Elle se sépare de Shalev Hulio, figure trop connue, et le numéro 2, Yaron Shohat, directeur des opérations, en devient le seul chef. Curieusement, et malgré ses multiples scandales dans plusieurs pays, la société reconstruit une autre architecture d'entreprise et concentre ses ventes auprès des seuls membres de l'Otan. Cette proximité avec les « maîtres du monde » permet aujourd'hui, en toute impunité, de mettre sous la loupe les pays jugés « suspects » ou « hostiles », tant vis-à-vis de l'Occident que pour Israël. Aujourd'hui, c'est Paragon (l'équivalent de la NSA américaine), successeur de NSO dans les cyberinfiltrations, qui fait le plein d'investissements dans le monde. C'est la nouvelle rampe de lancement du Mossad dans le monde arabe. Propriété de l'ex-premier ministre israélien Ehud Barak et d'anciens cadres de l'Unité 8-200, et faisant travailler des encadrements du cyber-renseignement et du hacking, elle fait aussi partie de la politique étrangère israélienne. Paragon est financièrement sous la coupe de Ehud Schneorson, l'ex-commandant de l'Unité 8200 (l'unité de renseignement électronique de l'Armée de défense d'Israël, responsable du renseignement d'origine électromagnétique et du décryptage de codes, souvent désignée en interne sous le nom de Central Collection Unit of the Intelligence Corps). Paragon agit surtout dans la « threat intelligence » afin de rendre leurs opérations plus discrètes. Plus question de faire les mêmes erreurs que NSO. Pour les patrons de Paragon, l'espace cybernétique est celui qui façonnera l'avenir de l'humanité, puisque, disent-ils, tout, pratiquement tout, sans exception, passe par l'espace numérique, des appels entre chefs d'Etat sur des questions décisives aux achats en ligne d'une pizza au thon. De ce fait, 40% de tous les investissements privés dans le monde dans le domaine du cyber sont investis en Israël, et un tiers des « licornes », start-up privées valorisées à plus d'un milliard de dollars, sont israéliennes, dit un article récent publié sur IsraelValley. Aujourd'hui, le cyber représente 15 % des exportations israéliennes de haute technologie, ce qui en fait, en même temps, un secteur économique florissant, mais aussi un outil politique et militaire de premier ordre.

Et ce sont des entités de ce type, inquiétantes et dangereuses, que le Maroc loue en sous-traitance à nos portes, parfois accompagnées par des personnels israéliens réduits, parfois utilisant la technologie apprise, auxquels s'ajoutent d'autres entreprises comme Elbit Systems, spécialisée dans les systèmes de défense, ou Israel Aerospace Industries, entreprise d'aéronautique israélienne, fournisseur de drones-espions spécialisés, entre autres, dans le balayage et la collecte d'informations en temps réel. Là, nous sommes dans la guerre de basse intensité. Silencieuse. Dangereuse. Insidieuse.

Oukaci Fayçal

Gendarmerie nationale : Hausse des délits en 2022

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) font le bilan. Ils affirment avoir enregistré 737 actes criminels dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la spéculation au niveau du territoire national durant l'année 2022, qui se sont soldés par l'arrestation de 1.125 personnes.

Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités des unités de la Gendarmerie nationale en matière de lutte contre la contrebande, la spéculation, le détournement des produits de large consommation subventionnés et les pratiques commerciales frauduleuses, le directeur de la sécurité publique et de l'emploi au commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Lounis Mili a indiqué que dans le cadre de la lutte contre la spéculation, le monopole et la répression de la fraude dans les pratiques commerciales, il a été enregistré une hausse de 84%. Concernant les produits saisis, il s'agit de 147 tonnes de pâtes, 483 tonnes de seigle, 456 tonnes de blé de son, 486.481 litres d'huile de table, 68.628 litres de lait liquide, 1.287 tonnes de blé tendre, 607 tonnes de farine, 245 tonnes de semoule, 49 tonnes de blé dur, 121 tonnes de sucre, 62 tonnes de poudre de lait pour une valeur totale de plus de 249. L'année 2022 a été aussi très mouvementée sur le plan de la lutte contre le trafic et la

consommation des drogues et des psychotropes. Ainsi ce fléau a connu une hausse à 39%. Ainsi 11.186 affaires ont été enregistrées, avec l'implication de 15.547 personnes. Quant aux saisies, on note 42.939 tonnes de kif traité, 34.597 kg de cocaïne, 94,97 gr d'héroïne, 6.958.505 comprimés psychotropes. Au sujet du trafic des véhicules, on observe une augmentation de 13%, soit 1.393 trafics enregistrés en 2022 et 1.236 en 2021, avec l'implication de 780 personnes et la récupération de 315 véhicules. Concernant la lutte contre les gangs de quartier, les éléments de la GN ont réussi à démanteler 90 bandes en 2022, avec l'implication de 581 individus, affirme le colonel Mohamed Chibani, directeur des unités constituées au commandement de la Gendarmerie nationale. Concernant la protection de l'enfant qui demeure, l'officier supérieur, une priorité de la Gendarmerie nationale, 4.031 campagnes de sensibilisation à travers les médias et les établissements scolaires. Ils ont réussi à réintégrer 618 enfants dans leur milieu familial. Interrogé



sur l'étrange affaire d'agression contre des enfants à la sortie des classes par des seringues, le directeur de la communication au commandement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant colonel Abdelkader Beziou affirme que l'affaire est actuellement en phase d'enquête et que les éléments de la Gendarmerie nationale travaillent en étroite collaboration avec les éléments de la Sûreté nationale et le ministère de l'Éducation pour élucider cette affaire. Les unités de la Gendarmerie nationale représentées par les

équipes et cellules de protection des biens culturels ont traité 125 infractions relatives aux biens culturels et effectué 151 interventions techniques, en sus de l'enregistrement de 52 découvertes archéologiques. Les équipes ont également effectué, dans le cadre des missions qui leur ont été confiées, quelque 1.723 patrouilles sur les sites archéologiques, la saisie de 4.079 pièces archéologiques et l'arrestation de 281 personnes impliquées. Concernant le bilan d'activités des équipes de protection de l'envi-

ronnement, un total de 5.357 affaires d'atteinte à l'environnement et 1.402 interventions techniques ont été enregistrées, 2.653 activités de sensibilisation à travers les médias et 222 examens et tests effectués à l'Institut national de criminalistique et de criminologie. Quand au bilan des appels reçus sur le numéro vert des services de la Gendarmerie nationale (10-55), un total de 860.789 appels ont été enregistrés dont 54.894 interventions dans lesquels 1.577 personnes ont été arrêtées. **R. N.**

VALORISANT L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE

L'Algérie prend en compte les défis environnementaux

Lors de l'ouverture des travaux de la deuxième conférence sur la justice environnementale en Méditerranée, organisée par le ministère de la Justice, en coopération avec la direction du Programme euro-méditerranéen « Justice 5 » et l'Agence européenne de coopération judiciaire en matière pénale, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tebbi, a déclaré que «l'Algérie s'emploie encore à mettre en place un système juridique de protection de l'environnement, basé sur les principes les plus importants inscrits dans les accords internationaux ratifiés». Dans son allocution, Tebbi affirmé que «l'Algérie accorde une grande importance aux défis environnementaux qui se concrétisent dans la législation nationale et les politiques publiques fondées sur la Constitution de 2022». Après avoir souligné que «la rencontre intervenait à un moment où le monde assiste à des crises climatiques et à des risques environnementaux», le ministre a affirmé que «l'Algérie est consciente de l'ampleur des défis environnementaux et accorde donc une grande importance à l'environnement dans sa législation et des politiques publiques», citant les dispositions du préambule de la Constitution de 2020. Il a évoqué également «l'arsenal juridique pour la protection de l'environnement», soulignant que «la loi relative à la protection de l'environnement, dans le cadre du développement durable, est le cadre idéal dans ce domaine, en plus de ce qui a été inclus dans la nouvelle loi sur les investissements qui oblige l'investisseur à respecter la législation et les normes applicables, notamment celles liées à la protection de l'environnement». Sur le plan pénal, Tebbi a expliqué que la législation algérienne prévoyait «des mécanismes visant à répri-



mer diverses atteintes à l'environnement, en accordant une importance aux moyens de contrôle et de contrôle des sources de pollution, en préservant les ressources naturelles et en veillant à ce que la croissance économique n'affecte pas les ressources disponibles». Ajoutant que «la loi sur les brevets interdit également l'obtention de brevets dont l'exploitation sur le territoire algérien serait préjudiciable à la santé et à la vie des personnes et des animaux, à la préservation des végétaux ou

constituerait une menace pour la protection de l'environnement». Concernant le rôle de la société civile, le ministre a expliqué que «la loi sur la protection de l'environnement accorde aux associations agréées le droit de porter plainte devant les autorités compétentes pour toute atteinte à l'environnement». Dans le même contexte, le ministre a évoqué «l'importance de renforcer la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité environnementale car ces

menaces ne connaissent pas de frontières». Pour sa part, le président de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire, Ladislav Amran, a souligné «l'importance de renforcer la coopération environnementale dans l'espace méditerranéen», notant que la rencontre d'Alger «ouvre la porte à l'examen du dossier sous plusieurs angles fondés sur la confiance mutuelle et le plein respect des systèmes juridiques et des différentes cultures pour la région». Cette conférence portera sur des thèmes ayant trait à la pratique judiciaire dans le domaine environnemental, dont «la lutte contre la corruption liée aux crimes environnementaux, la lutte contre le trafic d'espèces protégées, les litiges en matière d'environnement et de climat, l'indemnisation des dommages écologiques et la coopération judiciaire internationale dans le domaine environnemental». Ce rendez-vous vise à «encourager les pays méditerranéens à adapter leur cadre législatif au cadre international spécifique au traitement des problématiques liées à l'environnement, à l'instar du changement climatique, de la pollution et des dangers auxquels fait face la biodiversité». **R. N.**

BEHJJA LAMMALI : DE LA CONCERTATION POUR RENFORCER LA SOLIDARITÉ

La commission des transports, de l'énergie, de l'industrie, des communications, des sciences et de la technologie du Parlement africain a présidé une réunion consacrée à l'étude et à l'approbation des travaux conjoints sur l'accès à l'information et

les droits numériques, ainsi qu'à la planification de mettre en œuvre le projet de l'Union africaine relatif à la connexion du continent au moyen de la fibre optique et des lignes de réseau. Lors de l'ouverture du débat par les membres du comité pour dis-

cuter des questions les plus importantes liées au mandat du comité pour exprimer leurs opinions et soumettre leurs suggestions, Behdja Lammali, députée APN et présidente de la commission des transports, de l'industrie, des communications, de l'énergie, des sciences et de la technologie du Parlement africain, a mis l'accent sur «la

nécessité de la concertation et de l'implication des capacités et de la solidarité, afin d'améliorer le fonctionnement des travaux de la commission» et a souligné «la nécessité d'encourager l'investissement et de lui donner la priorité dans toutes les disciplines dans le but de réaliser les objectifs du continent». **Y. B.**

Transports : Des mesures spéciales pour le Ramadhan

La stratégie tracée par le secteur ministériel 2023-2024 est axée sur la concrétisation du programme du président de la République en veillant à l'application de ses orientations visant « à accélérer l'ouverture de l'investissement en matière de transport aérien et maritime, étendre les voies ferrées à travers l'ensemble du territoire national,.....

Le ministre des Transports, Kamal Beldjoud, a affirmé que son département était en passe de prendre une série de mesures pour renforcer et faciliter les transports durant le mois de Ramadhan, outre l'élaboration d'un programme riche de vols comprenant plus de 270 vols pour répondre à la demande sur la Omra. Intervenant lors d'un exposé devant la Commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le président de la Commission, Ali Mounsi, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Beldjoud a précisé que « nos différents services sont en passe de prendre des mesures spéciales pour le mois sacré, afin d'assurer la régularité et la continuité des services de transports routiers et aériens ». Au volet transport routier, le ministre a fait état d'un programme spécial en cours d'élaboration pour assurer les services de transport guidé (métro, tramway et téléphérique), ainsi que les bus de l'ETUSA, les transports ferroviaires et les taxis pendant tout le mois de Ramadhan. Il est, éga-



lement, question d'élaborer un plan pour assurer les déplacements nocturnes durant les soirées ramadanesques, notamment au niveau des gares routières et ferroviaires, en adaptant les dessertes selon les horaires de l'Iftar et du Shour, en aménageant les horaires de départ et d'arrivée des trains de nuit et en prévoyant, le cas échéant, d'autres dessertes nocturnes, notamment pour Alger et Oran durant la dernière dizaine du mois sacré, a-t-il expliqué. Par ailleurs, M. Beldjoud a fait savoir

que les directions des Transports de wilaya s'employaient, en coordination avec les autorités locales, à « élaborer un plan de trafic routier spécial Ramadhan à même de fluidifier le trafic routier au niveau des communes et réadapter ou encore renforcer les moyens de transport des voyageurs sur les lignes qui connaissent un déficit en matière de services routiers ». D'autres mesures seront prises pour faciliter le déplacement des citoyens dans le cadre des manifestations religieuses et cultu-

relles prévues ou en direction des aires de jeux et des lieux de détente. S'agissant du transport aérien, le ministre des Transports a rappelé que le mois de Ramadhan connaîtrait « un afflux exceptionnel » de pèlerins vers les lieux saints pour accomplir les rites de la Omra. « Un riche programme a été arrêté pour absorber la demande sur ce genre de voyages, englobant 273 vols répartis sur la compagnie nationale Air Algérie (167 vols) et la compagnie Saudia Airlines (99 vols) et la compagnie Flynas

(7 vols) ». Il s'agit de vols au départ d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Annaba, de Ouargla, d'El Oued, de Ghardaïa, de Tamanrasset et d'Adrar à destination de la Mecque et de Médina, et ce durant la période s'étalant du 15 mars au 30 avril 2023. S'agissant des préparatifs en prévision du hadj et de la saison estivale, le ministre a souligné que « depuis le début de l'année, plusieurs rencontres de coordination ont été tenues au niveau du Gouvernement sous la présidence du Premier ministre et avec la participation des secteurs concernés pour l'examen et le suivi des préparatifs, assurant que toutes les mesures nécessaires ont été prises ». Par ailleurs, M. Beldjoud a souligné que notre pays aspire à développer des modes de transport dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à encourager le commerce et à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, notamment avec les pays voisins et africains ». La stratégie tracée par le secteur ministériel 2023-2024 est axée sur la concrétisation du programme du président de la République en veillant à l'application de ses orientations visant « à accélérer l'ouverture de l'investissement en matière de transport aérien et maritime, étendre les voies ferrées à travers l'ensemble du territoire national, poursuivre la réalisation des infrastructures de base et développer les capacités nationales de transport, logistique et navale, valoriser le capital humain et numériser le secteur ». Dans le volet numérique, M. Beldjoud a cité la création d'un portail électronique de service public en juillet 2022, renfermant 56 services, lequel sera mis en service avant la fin 2023. Il a cité également le lancement de la création d'une base de données centrale englobant les informations des transporteurs publics, des véhicules, des lignes et arrêts, affirmant que l'opération de modernisation du projet sera finalisée à la fin du 1er semestre 2023. **YB et APS**

Plus de 127.000 de personnes aux besoins spécifiques bénéficient de prothèses

Plus de 127.000 personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié de diverses prothèses l'an dernier, a annoncé mardi dernier à Mostaganem, le Directeur général de l'Office national d'Appareillage et Accessoires pour Personnes Handicapées (ONAAPH), Mohamed Mouidi. "l'ONAAPH a procédé en 2022 à la distribution de 127.621 prothèses et appareillages de différentes sortes, à l'instar des prothèses, chaussures orthopédiques et béquilles et autres accessoires", a-t-il déclaré, en marge d'une exposition des appareillages orthopédiques et aides techniques pour personnes aux besoins spécifiques, organisée à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" à l'occasion de la journée nationale des handicapés. En ce qui concerne les aides techniques aux per-

sonnes handicapées moteurs, le même responsable a indiqué que l'ONAAPH a réalisé des résultats positifs au début de l'année 2019, notamment avec le lancement de plusieurs nouveaux projets dont celui de la fabrication locale de fauteuils roulants manuels et électriques, qui entrera en service au cours du deuxième semestre 2023. De même qu'il a procédé, durant l'année écoulée, à la distribution 14.143 aides techniques pour personnes handicapées moteurs (fauteuils roulants manuels et électriques), 12.390 aides techniques pour personnes malentendants (prothèses auditives) et plus de 1.600.000 aides techniques médicales (poches médicales). La même source a fait savoir que les autorités de la wilaya de Mostaganem ont accordé à l'ONAAPH, un nouvel espace pour ouvrir

un grand centre au niveau de la wilaya afin d'améliorer la qualité de services de l'établissement actuel et faciliter l'utilisation des appareillages orthopédiques et accessoires dont ont bénéficié environ 1.552 personnes en 2022. En marge de cette cérémonie, il a été procédé à la remise de deux motos adaptées aux personnes handicapées et 11 fauteuils roulants dont 6 pour les enfants atteints de paralysie cérébrale. Il a procédé également à la signature d'un accord de coopération entre les Scouts musulmans algériens (SMA) et l'école des enfants malentendants de la commune de Hadjadj, pour la création d'un club scout afin d'aider les enfants malentendants à s'adapter et à les intégrer socialement.

APS

BRAHIM BOUGHALI, PRÉSIDENT DE L'APN :

«Le professionnalisme sportif se situe au même diapason que les autres secteurs vitaux»

«Les clubs sportifs à l'heure du professionnalisme et leur financement», tel a été le thème débattu ce mardi au sein de l'APN, sous la présidence de Brahim Boughali qui considère que «le professionnalisme sportif ne manque pas d'intérêt, au même titre que les autres secteurs vitaux». Dans son discours, à l'ouverture de la journée parlementaire, organisée ce mardi par la commission jeunesse, sports et mouvement associatif de l'Assemblée populaire nationale, le premier responsable de l'APN a tenu à remercier la Commission pour l'intérêt qu'elle porte à ce

sujet, en raison du «rôle qu'il joue dans la sensibilisation citoyenne, en particulier pour les jeunes et surtout que cette question est devenue aussi importante que l'économie», a-t-il souligné. Et de poursuivre : «La question du professionnalisme dans notre pays, soit en termes de légalisation, soit à travers la réalité de ses installations sportives, montre l'étendue des progrès que le pays a atteints, ainsi que l'étendue de la réponse aux exigences de l'heure que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a tenu personnellement à sa mise en œuvre.»

Par ailleurs, le président de l'APN a ajouté en expliquant que «l'incarnation du professionnalisme sportif entretient une relation solide avec l'environnement particulier pour assurer le passage de l'amateurisme au professionnalisme». C'est pourquoi, pour Boughali, «l'Algérie reconnaît aujourd'hui l'urgence d'organiser le secteur, avec l'inévitabilité transition vers le monde professionnel. C'est pourquoi, un certain nombre de lois et décrets exécutifs ont été promulgués visant à déterminer l'organisation et la conduite des associations sportives nationales et comment

accorder des aides et des contributions de l'État». Enfin, à l'occasion de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, qui coïncide avec le 14 mars de chaque année, Brahim Boughali a saisi cette occasion spéciale pour «exprimer sa profonde gratitude à toutes les personnes aux besoins spécifiques, en particulier les athlètes qui ont à chaque fois honoré la patrie lors de différents tournois locaux et internationaux, en leur souhaitant l'excellence et davantage de réussite», conclut le communiqué de l'APN.

R. N.

70 EXPOSANTS AU SALON D'IMPORT-EXPORT INTERAFRICAIN

« L'AFRIQUE EST UN MARCHÉ PROMETTEUR »

La 2e édition du Salon d'import-export interafricain « Impex 2023 » s'est ouverte mardi, 14 mars, au Palais des expositions, Pins maritimes-Alger, avec la participation de près de 70 exposants nationaux et africains. L'ouverture de cette manifestation économique, qui vise à promouvoir le commerce interafricain, a été présidée par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et du ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, en présence de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Dans une allocution à cette occasion, Rezig a affirmé que l'Afrique « est un marché prometteur et un espace d'avenir pour la production algérienne, la coopération et le partenariat », mettant en avant le rôle de l'Algérie dans l'activation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Il a, en outre, souligné que l'Algérie réalise, depuis 2020, grâce à la politique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, « des chiffres excellents » dans le domaine du commerce extérieur avec l'Afrique, « avec une forte participation aux différents salons de commerce internationaux et continentaux, des démarches couronnées par une hausse du volume d'échanges commerciaux avec les différents pays africains ». Ce salon permettra de rapprocher les chefs d'entreprises algériens et leurs homologues africains en vue d'engager des entretiens aboutissant à l'établissement d'accords de commerce et de partenariat, précise M. Rezig qui ajoute que de telles manifestations économiques internationales se veulent « une opportunité pour insuffler un nouvel élan au commerce entre l'Algérie et le reste des pays africains ». Il a rappelé, par la même occasion, les mesures prises par l'Algérie dans ce sens notamment en ce qui concerne l'ouverture de la ligne maritime Alger-Nouakchott-Dakar et la réalisation de postes frontaliers, sans omettre la contribution des groupes « Logitrans » pour le transport terrestre de marchandise et la compagnie aérienne Air Algérie dans les efforts visant à promouvoir les exportations algériennes hors hydrocarbures en direction des pays du continent. L'Algérie possède des capacités dans plusieurs filières de production et de services l'érigeant parmi les pays à avoir le plus grand quota dans le commerce extérieur africain », a-t-il soutenu. Le Salon « IMPEX 2023 » connaît la participation d'opérateurs de plusieurs secteurs d'activité économique dont l'industrie textile, l'habillement, l'industrie pharmaceutique, les équipements médicaux, les produits plastiques et ses dérivés, l'industrie agroalimentaire, les services de transport, les banques, les assurances et le tourisme. Selon les organisateurs, cette manifestation vise à mettre en valeur les opportunités d'affaires entre les opérateurs algériens et africains et les potentialités de mise à profit des avantages offerts dans le cadre de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf). Il s'agit également de « faire connaître le produit algérien particulièrement la capacité des opérateurs économiques algériens à renforcer leur présence dans les marchés africains ». Les rencontres B to B programmées durant ce salon de trois jours déboucheront sur la conclusion de conventions aussi bien dans le domaine commercial qu'en matière de partenariat.

R. E.

AYANT DE NOMBREUX ATOUTS À FAIRE VALOIR

L'Algérie va se faire une place sur le marché mondial du minerai

« Dans deux ans, nous n'allons plus importer de l'acier brut, mais nous deviendrons des exportateurs », s'est engagé le ministre de l'Industrie. Ce dernier a exprimé l'entière disponibilité de son département à accompagner les opérateurs de la filière afin d'en faire la locomotive de l'économie nationale.



Les ministres de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, et du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, ont inauguré, mardi au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), la première édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers et la deuxième édition du salon d'import-export interafricain « Impex 2023 ». Ahmed Zaghdar a rappelé que l'industrie sidérurgique et métallurgique est un élément-clé pour donner une impulsion en faveur d'un développement industriel inclusif et durable, mettant l'accent sur son rôle important pour booster les autres secteurs économiques. Il a souligné que le secteur industriel connaît une véritable dynamique grâce aux ses orientations stratégiques du président Tebboune visant le développement des filières stratégiques. Le ministre a mis en avant la nécessité pour les

opérateurs économiques des industries sidérurgiques et métallurgiques de s'organiser en groupe professionnel interactif (cluster), pour s'ériger en force de proposition pour de nouvelles performances. Zaghdar a mis en exergue les richesses naturelles et les structures industrielles que recèle l'Algérie à même de lui permettre de devenir l'un des pays leaders dans les industries sidérurgiques et métallurgiques. Dans ce sillage, il a fait savoir que la filière a pu produire 3,5 millions de tonnes, soit 10,8% du volume global de la production des pays arabes. Le ministre a relevé une hausse de production de 16,4% en 2021. En plus d'exporter environ 500.000 tonnes des produits ferreux. « Cette performance nous motive davantage afin de hisser la production nationale. Notre pays est classé parmi les trois pays grands producteurs

d'acier dans le monde arabe, après l'Égypte et l'Arabie saoudite », a-t-il précisé. Le ministre a ajouté que le complexe sidérurgique Sider El Hadjar d'Annaba a pu réaliser une production totale de 800.000 tonnes de produits ferreux longs et plats, de tubes sans soudure, de rond à béton et autres produits industrialisés et semi-industrialisés. Il a fait savoir que relancer la 2e tranche du plan d'investissement portant réhabilitation et modernisation des générateurs, des laminoirs à chaud et à froid et modernisation de l'unité à oxygène aura pour effet d'augmenter les capacités de production de l'usine en produits ferreux de qualité et à valeur ajoutée à plus de 1,2 million de tonnes par an. Concernant le complexe sidérurgique de Bellara que le ministre qualifie de modèle de partenariat réussi, il a atteint un volume de production de

250.000 tonnes, pour des exportations d'une valeur de 220 millions de dollars en 2022. Autre potentialité : la mine de Gara Djebilet avec une capacité de réserve de plus de 3 milliards de tonnes et qui produit actuellement entre 2 à 3 millions tonnes de minerai de fer par an. « Nous sommes convaincus que ces structures de base constituent le fer de lance de cette industrie qui dispose d'énormes capacités susceptibles de relancer une économie créatrice de richesse, d'emploi et de valeur ajoutée », a-t-il soutenu. Et de poursuivre : « Dans deux ans, nous n'allons plus importer de l'acier brut, mais nous deviendrons des exportateurs », s'est engagé le ministre. Zaghdar a exprimé l'entière disponibilité de son département à accompagner les opérateurs de la filière afin d'en faire la locomotive de l'économie nationale.

Y.S. et APS

Industrie automobile : rencontre entre hommes d'affaires algériens et russes

Une rencontre entre des hommes d'affaires algériens, membres du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), et leurs homologues russes de la région de Kalouga, a été tenue, mardi à Alger, durant laquelle il a été évoqué les possibilités de partenariat et d'investissement, notamment dans le domaine de l'automobile. Cette rencontre d'affaires a été organisée en marge de la 16e édition du Salon international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité "Equip Auto Algeria" qui se tient depuis lundi au Palais des expositions. Participant pour la première fois à ce salon, six entreprises russes venant de la région de Kalouga ont échangé au cours de cette rencontre des possibilités de nouer des relations commerciales et d'investissement dans le domaine de l'industrie automobile en

Algérie, a indiqué à l'APS, Merouane Belkacem, président du Syndicat des entreprises du plastique et des emballages, affilié au CREA. « Nous avons évoqué avec les hommes d'affaires russes les opportunités de travailler ensemble, en particulier dans le domaine de l'électronique, la plasturgie et le secteur mécanique. Nous avons discuté sur les questions juridiques et réglementaires concernant les investissements en Algérie », a fait savoir M. Belkacem, assurant que les entreprises russes sont intéressées par le marché algérien et souhaitent concrétiser des projets de partenariat de distribution, de montage et de production directe. Parmi les entreprises russes ayant manifesté un intérêt particulier pour le marché algérien, figure "Avtoelektronika", qui produit des composants électroniques automobiles et des sys-

tèmes des directions assistées électriques au profit des grands groupes russes et étrangers. D'autres compagnies à l'instar de KMK Zavod, Siver, AE Detal, OKB Mel, et Energomashsbyt ont proposé d'autres types de pièces de rechanges, des outillages et des systèmes électriques destinés aux motocycles. Ces entreprises sont installées dans la région de Kalouga, qui abrite des usines de construction automobile de marques russes, européennes et asiatiques. La participation de ces entreprises russes au 16eme salon d'Equip Auto d'Alger a été prise en charge par l'Etat russe qui encourage, selon un responsable du stand, "à investir en Algérie et dans le continent africain", sachant que le vice-gouverneur de cette ville avait accompagné la délégation d'affaires qui séjourne actuellement en Algérie.

APS

La pénétrante port de Béjaïa-Ahnif (Bouira) fonctionnelle fin juin

Le projet, entamé en avril 2013, a connu de considérables retards dus à des contraintes diverses, notamment celles inhérentes aux ruptures de financement, à la topographie et aux considérations géotechniques des sols et aux oppositions des riverains. Néanmoins, quelque 70 km ont pu jusqu'à maintenant être livrés et mis en service graduellement depuis 2017.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a indiqué, mardi 14 mars, à Béjaïa, que la pénétrante devant relier Béjaïa et Ahnif (Bouira), siège de la jonction avec l'autoroute Est-Ouest, sera ouverte et mise en service dès la fin du mois de juin prochain. Passant en revue une large partie du projet, notamment les tronçons stratégiques, de surcroît en butte à quelques contrariétés, le ministre s'est dit confiant quant à sa livraison dans ce nouveau délai imparti, se montrant ferme avec ses responsables pour être au rendez-vous. "On va veiller à ce que ce soit fait", a-t-il assuré. L'effort attendu se focalise essentiellement sur le tronçon Takérietz-Timezrit, où sont réalisés un pont-route, et un tunnel arrivé à une phase d'équipement. Sinon, le lot route est quasiment achevé, donnant ainsi l'opportunité aux conducteurs de travaux, d'envisager d'ores et déjà la mise en œuvre d'autres ouvrages d'art associés, notamment les échangeurs, prévus à hauteur, d'une part, de la localité de Tala-Hamza, à six km de Béjaïa, attendu pour réguler la circulation au profit de trois routes nationales que sont la 75 (Béjaïa-Sétif par le sud), la 12 (Béjaïa-Tizi-Ouzou) et la 09 (Béjaïa-Sétif par le flanc est) d'autre part, celle de Oued-Ghir, à 11 km à l'ouest de Béjaïa, devant réaliser la jonction avec la RN.26 (Béjaïa-Bouira) et la 12 (Béjaïa-Tizi-ouzou par Elkskeur). Les travaux vont être entamés parallèlement à la poursuite de ce qui reste à faire, souligne le ministre, insistant tout particulièrement sur le lot route, de sorte, dira-t-il à "mettre fin au calvaire des automobilistes entre Sidi-Aich et Takérietz, en permanence

congestionné par les usagers passant par la RN.26 sur une distance de 05 km". Le projet, entamé en avril 2013, a connu de considérables retards dus à des contraintes diverses, notamment, celles inhérentes aux ruptures de financement, à la topographie et aux considérations géotechniques des sols et aux oppositions des riverains. Néanmoins, quelque 70 km ont pu jusqu'à maintenant être livrés et mis en service graduellement depuis 2017. Durant ce crochet à Béjaïa, le ministre en a profité pour passer en revue également les chantiers visant le dédoublement et l'électrification de la voie ferrée entre Béjaïa et Beni-Mançour, sur 87 km. Actuellement, les travaux se focalisent essentiellement sur la réalisation des ouvrages d'art. Les deux projets demeurent intimement liés, notamment dans la perspective de l'entrée en production du gisement de plomb et zinc d'Amizour, dont ils vont servir d'appoints stratégiques pour le dégagement des deux minerais vers le port de Béjaïa.



L'occasion de cette visite a par ailleurs permis de constater de visu un autre projet, que d'aucuns considèrent comme gran-

diose. Il s'agit de l'agrandissement et de la modernisation de la route des gorges de Kherrata sur 7,6 km. Le projet, taillé sur

la roche, au milieu d'un décor naturel sublime, et qui a nécessité pour ce faire une technologie rare, est arrivé à maturité. APS

Bordj Bou-Arréridj: remise de plus de 100 chaises roulantes fonctionnant à l'énergie solaire à des handicapés moteurs

Cent deux chaises roulantes fonctionnant à l'énergie solaire ont été remises, mardi, à des handicapés moteurs, à Bordj Bou-Arréridj, à l'occasion de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, célébrée le 14 mars.

Le directeur de l'action sociale et de la solidarité Salim Bouhitem a souligné que ces chaises ont été attribuées par le groupe Condor spécialisé dans l'électroménager. Elles sont destinées en particulier aux élèves aux besoins spécifiques, afin de

faciliter leur scolarité. Le directeur-adjoint du groupe Condor Mohamed Salah Daas a souligné que le groupe se préoccupe de l'accompagnement des personnes aux besoins spécifiques et célèbre avec eux leur journée nationale, en attribuant ces chaises fonctionnant à l'énergie solaire. Le wali de Bordj Bou-Arréridj, Kamel Nouicer, a présidé la cérémonie de remise de ces chaises, en présence des autorités locales civiles et militaires de la wilaya, ainsi que du directeur général du groupe

Condor, Abderrahmane Benhamadi. A cette occasion, la direction de l'action sociale et de la solidarité a signé deux conventions de partenariat avec les directions de la jeunesse et des sports, et du tourisme et de l'artisanat pour mettre les structures sportives à la disposition des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que de permettre aux enfants des établissements spécialisés de bénéficier d'excursions touristiques et thermales à travers le pays.

R. R.

Médéa : d'importantes enveloppes financières allouées à différents secteurs

Le wali de Médéa, Djahid Mous, a effectué une visite de travail et d'inspection aux communes de Sidi Rabie, Beni Slimane et Bousken, de la daïra de Beni Slimane, afin de s'enquérir de la mise en service de projets de développement et du lancement d'autres projets, de vérifier les conditions de vie des citoyens et d'écouter leurs préoccupations, ont indiqué les services de la wilaya. Dans la commune de Sidi Rabie, le wali a ordonné d'entamer les travaux de raccordement au réseau de gaz et inspecté les travaux de réalisation de la cantine de l'école, insistant pour son ouverture juste après le mois de Ramadhan. Le wali a inspecté également la salle de sport du lycée, où il a ordonné «d'assurer sa fonctionnalité et la possibilité de son exploitation par les clubs sportifs, et ce, afin de soutenir l'action sportive dans la région et prendre en charge sa jeunesse». Concernant le secteur de la jeunesse et des sports, le wali a assisté à la mise en service du stade communal de Sidi Rabie, après sa réhabilita-

tion d'un coût de 6,5 milliards de centimes. Le wali s'est entretenu en marge de sa visite avec la famille sportive de la région, qui a apprécié les efforts déployés en construisant des stades de proximité et sportifs et le soutien financier aux associations et clubs sportifs. Lors de sa visite, le wali a réitéré son soutien à tout ce qui favoriserait l'action sportive. «A titre indicatif, douze communes de la wilaya ont bénéficié chacune d'un stade de football, et les assiettes foncières pour la construction de 15 stades communaux ont été dégagées, soit un total de 27 stades de proximité avec une pelouse en gazon artificiel. Pour ce faire, une enveloppe de plus de 1,5 milliard de dinars a été allouée», a précisé la même source. Dans la commune de Beni Slimane, le wali a ordonné «la remise du projet de transformation des locaux abandonnés en une polyclinique avant la fin du mois de juin prochain et son aménagement et réduire la pression sur l'hôpital local, qui, à son tour, connaît un

redressement qualitatif en termes de services rendus». A propos des conditions de scolarisation, Mous a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de lycée dans le pôle urbain de Beni Slimane et insisté sur le respect des délais contractuels de réalisation. Il a également effectué une visite pour inspecter le projet de réalisation d'un établissement scolaire, où le taux de réalisation a atteint 25%, appelant à «accélérer le rythme des travaux afin qu'il soit remis en juin prochain en vue de la prochaine rentrée scolaire et ce, dans le cadre du désengorgement des structures éducatives». Le wali a passé aussi en revue les travaux d'aménagement urbain, dont la région a bénéficié, enter autres la réhabilitation de 320 logements AADL, sachant que le projet est en cours d'enregistrement auprès du ministère de tutelle et dont le coût est de 26 milliards de centimes. La visite du wali a également permis de programmer d'importantes projets de développement dans la région et

d'amélioration urbaine ainsi que des projets qui auront un impact direct et immédiat sur les citoyens. Concernant la protection de la région contre les inondations et dans la continuité des efforts déployés pour ce faire, le wali a reçu des indications sur un projet de développement des structures de la Protection de la ville dont le taux d'avancement des travaux a atteint environ 20%. Le wali s'est aussi enquis des travaux d'achèvement de petits barrages au sommet des versants, de la réalisation des ceintures de protection latérales nord et sud pour détourner les eaux, de l'aménagement des oueds Boukraa, Alim et El Aouaoudja qui traversent la ville et de la réalisation d'un réseau de drainage des eaux pluviales de manière autonome, notamment lors de fortes précipitations. Dans la municipalité de Bousken, le wali a inspecté l'avancement du projet de réalisation d'un établissement scolaire, classe D et ordonné «d'accélérer la cadence des travaux».

R. R.

LA TOURNÉE AFRICAINE DU PRÉSIDENT

Le 27 février dernier, lors de son discours sur la politique africaine, le président français affirma que « la France devient le bouc émissaire idéal », responsable des situations de troubles et des problèmes de gouvernance interne dans ses anciennes colonies.

PAR ARCHANGE BISSUE BI-NZE
INSTITUT DES SCIENCES
POLITIQUES LOUVAIN-EUROPE



Il s'engagea à ne pas laisser une telle perception évoluer. De même, Emmanuel Macron soulignait qu'il ne souhaite pas participer à un défi de puissance en Afrique, « une compétition [...] anachronique » selon lui. Or, en examinant sa récente tournée africaine, le masque tombe. L'établissement d'une « nouvelle relation équilibrée, réciproque et responsable » n'est qu'une vue de l'esprit, qui enveloppe la volonté de dynamiser les relations franco-africaines. C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire cette deuxième tournée africaine (depuis sa réélection), effectuée du 1er au 5 mars au Gabon, en Angola, au Congo-Brazzaville et au Congo-Kinshasa. Quels enseignements en tirer ?

NIER LA FRAGILISATION DES RELATIONS FRANCO-AFRICAINES

Dans *La France en Afrique*. Le combat des Anciens et des Modernes, Yves Gounin avançait que « le complexe franco-africain est aujourd'hui en crise [...] il se fissure à partir de 1994 ». En effet, le génocide rwandais entacha la crédibilité de la coopération franco-africaine. Les changements intervenus en France en 1997, n'ont pas considérablement impacté le comportement à géométrie variable, des implications françaises dans la politique intérieure des pays africains. Pendant les dix-sept premières années de ce siècle, nous avons observé une dégradation continue des relations entre la France et ses ex colonies. L'Élysée n'a pas considéré les sonnettes d'alarme venant d'Afrique. Les présidents qui se succédèrent agissent sans prendre en compte les signes d'essoufflements de cette coopération.

Devenu président en 2017, Emmanuel Macron trouve les rapports franco-africains dans un état de fragilité abyssale. Par où commencer ? Difficile de le dire, le constat est alarmant. Il faut saisir et/ou créer des opportunités politiques. Le "One Forest Summit" à Libreville en est une. Lors de son séjour au Gabon, le président français dira : « Nous venons à Libreville pour une initiative internationale, pour la biodiversité ». La visite s'est-elle limitée à cet aspect, sachant que le Gabon est l'un des « bons élèves » de la France dans son pré carré en Afrique centrale au même titre que la République du Congo ?

Il n'est pas prétentieux d'y voir une manœuvre de séduction politique, accompagnée de garanties du soutien français pour le régime gabonais et celui du Congo-Brazzaville, comme elle le fait au Tchad et en Côte d'Ivoire. Si la politique est devenue un spectacle, dit Christian Delporte (Une histoire de la séduction politique), la séduction politique a pour but de créer un lien de « domination redoutable » à l'endroit de la personne (physique et/ou morale) séduite. Elle permet

de renforcer la relation au bénéfice du séducteur France. Cependant, le Macron est conscient des des Africains contre soi

MACRON DEVANT LA NOTORIÉTÉ PERDUE EN AFRIQUE

Macron a connaissance du sentiment anti-français en Afrique, du soutien officiel de Paris dans les opérations de déstabilisation de certains États africains. L'Afrique de l'Ouest centrale, l'ex puissance est désavouée. La France, un acteur dont la présence est indésirable et l'action négativement. Si le Burkina Faso, le Mali, la RCA sont rég

MACRON

- Les intérêts de la France en Afrique ne sont pas les mêmes que ceux de l'Occident. Macron veut redresser la barre.

PAR SLAH GRIGOR
Journaliste, ancien directeur de la presse en chef du journal «La Presse de Tunisie»

Jacques Chirac a été accusé d'avoir été trop proche de la France ne se souvenant pas de la puissance qu'il avait en Afrique.

Macron vient, d'une certaine manière, de confirmer cette rupture que pour abandonner depuis mercredi dernier dimanche, en une période de trouble, où nous sommes en pleine bataille de "sa" retraite fait rage, le président devait représenter la France pour l'économie de la région en jeu autrement plus vital. Il avait mené et annoncé le slogan "sa" il allait se rendre au Gabon, au Congo Brazzaville, au Congo Kinshasa, en République démocratique du Congo : "co-construction et humilité". Il n'avait pu

- UN SENTIMENT D'IMPUISSANCE PERSISTANT

Depuis l'aube des indépendances en Afrique, les voix s'élevaient pour dénoncer que l'extraction du pétrole, le pillage, des ressources par les anciens dirigeants continuait, avec la complicité des dirigeants actuels, qui soutenaient davantage à accéder au pouvoir et à s'atteler à la grande restructuration économique et sociale. Ils n'avaient d'ailleurs pas les moyens techniques de le faire. D'où la double obligation de solliciter l'apport de ces ressources pour les œuvres de développement, nonobstant



FRANÇAIS : DÉPASSER LE VERBE !

on existante
teur, ici la
e président
es critiques
n pays.

DE LA

de du senti-
Afrique. Ce
ait au fil du
ons contro-
ons fran-
iciel et/ou
s les situa-
on internes
ains, etc. De
en Afrique
e coloniale
nce devient
résence est
on perçue
rkina Faso,
gulièrement

On constate dans les propos de ces présidents, que l'élégance du langage diplomatique empruntant le plus souvent, l'euphémisme et la litote, disparaît peu à peu des échanges officiels. La rhétorique diplomatique se transforme en langue de bois. Dans ce langage, les acteurs choisissent les mots avec une intentionnalité précise (vexer, terrifier, etc.). Si le président français considère l'Angola comme un « partenaire stratégique », le Gabon comme un État « en situation de leadership » environnemental, le Congo-Brazzaville comme un partenaire sûr, le durcissement du langage en RDC met en exergue une perte de notoriété française en Afrique. À titre d'illustration, Emmanuel Macron croyant que son pays a des relations amicales avec le Maroc, Jeune Afrique dans sa

publication du 1er mars, laissait entendre que « les relations ne sont ni amicales ni bonnes, pas plus entre les deux gouvernements qu'entre le Palais royal et l'Élysée ». L'image avantageuse de la France dans ses rapports avec les pays africains s'est effritée, il est temps de la retrouver et de mobiliser l'ensemble des forces pour y parvenir.

Macron fait ressortir insidieusement, le défi que représente la Russie qui voudrait pousser la France dans une compétition de puissance. Elle y est arrivée, les faits le montrent. D'où une volonté de reconquête française qui résulte de la notoriété russe montante en Afrique. Le relatif désengagement français n'a pas été une perspective bénéfique pour la France. Aujourd'hui, elle en paie les frais.

LE DÉFI MACRONIEN FACE À LA PRÉSENCE RUSSE

C'est pourquoi, pour dynamiser son engagement et sa présence en Afrique, la France estime que tous les pays africains et tous les secteurs d'activités sont essentiels. En Angola, outre le partenariat économique, Macron permet à la société française Airbus de signer un contrat, afin d'aider ce pays à se doter de son premier satellite. En outre, il souhaite que la France et

le Congo-Brazzaville s'engagent sur les questions « mémorielles, historiques et culturelles ». Mesurant l'influence de l'univers musical en RDC, Macron et Fally Ipupa ont partagé un verre dans un bistrot de Kinshasa. La reconquête passe aussi par la séduction des cœurs par personne interposée, mieux en se servant des Africains ayant une influence sur les populations, le cas des artistes.

Somme toute, la tournée africaine du président français a semblé inopportune et futalmeçue dans l'opinion publique des quatre pays visités. Il est trop tôt pour croire à un partenariat nouveau France-Afrique. La position de l'Élysée est attendue face aux changements constitutionnels, qui auraient lieu cette année dans certains États africains. Seuls les faits comptent et non les discours.

MACRON EN AFRIQUE DE L'EST : CHASSEZ LE NATUREL... (*)

de la France en Afrique se sont amenuisés comme Macron, pour se situer désormais à près de 4%, alors que la Chine, par exemple, y sont montés à 18. Macron cherche à passer la situation...

CHI
édacteur
rnal
nésie.

avait publi-
mis que la
rait pas la
elle est sans
Emmanuel
autre façon,
éalité. C'est
er l'Élysée,
nier jusqu'à
riode socia-
tamment la
forme des
e continent
pour lui et
France, un
important,
même choisi
sous lequel
Gabon, en
Brazzaville et
cratique du
uction et
as tort...

HOSTILITÉ

s indépen-
plusieurs
déjà, pour
exploitation,
ressources
colonisateurs
mplicité de
vent, cher-
se mainte-
en profiter,
mener de
ions écono-
s, dont ils
s pas les
et humains.
ation de sol-
mêmes ex-
res de déve-
stant les

clauses contraignantes des protocoles d'indépendance. Ces derniers profitaient d'un vaste marché "consentant" où ils se procuraient des ressources à des contreparties insignifiantes. La France, omniprésente dans de nombreux pays d'Afrique, puisait ainsi dans leurs immenses richesses et pour que cela durât, elle alternait soutiens à des régimes "alliés" et interventionnisme où l'humanitaire cachait mal les intérêts politico-économiques. Cela ne pouvait que déboucher sur un ressentiment, comme le reconnaissait François Hollande, dans son fameux discours où il avait, de surcroît, admis "les erreurs" du passé qui, justement, ont fait sombrer l'Afrique dans la pauvreté, malgré ses énormes ressources. Avec la multiplication des intelligentsia militantes et des voix conscientes de la mainmise hexagonale, avec le consentement de dirigeants complices, un vent d'une nouvelle libération africaine s'est levé, accompagné d'une expansion de ce sentiment d'hostilité vis à vis de la France, dont on dénonçait ouvertement le comportement "en terres conquises", les "prétendues" aides de développement qui proviennent d'une partie de l'exploitation massives des richesses de leurs pays avec, de surcroît, un paternalisme affiché. Le joug devenant pesant, d'un côté, et la pression interne conséquente, de l'autre, plusieurs dirigeants africains ont commencé à monter des velléités de rébellion, poussant Emmanuel Macron à faire amende honorable et à reconnaître

certaines des horreurs commises par son pays, en ouvrant jusqu'aux archives secrètes nationales. Mais comme les intérêts de la France passent avant tout, il n'a pas su -ou voulu- jusqu'à la semaine dernière, agir avec une nouvelle approche d'égal à égal pour une coopération gagnant - gagnant. La dimension hégémonique n'était pas vraiment dépassée. Le sentiment d'hostilité et de riposte, non plus. La sortie du Mali et du Burkina Faso en est une conséquence.

- LA CONTRAINTE DE CHANGER D'APPROCHE

C'est en cela qu'il avait raison de placer sa tournée de la semaine dernière en Afrique de l'Est, sous le signe "co-construction et humilité". Il s'est, en effet, rendu à l'évidence que les temps de l'arrogance conquérante, du profit à sens unique, à travers des dirigeants complices et du mirage des aides au développement, sont révolus. Il a aussi réalisé que son pays a beaucoup perdu, pour ne pas s'en être rendu compte, plus tôt. Changer d'attitude et proposer un partenariat win - win équitable s'imposait, d'autant que d'autres puissances s'étaient empressées de profiter du recul français, pour s'implanter sur le continent et voir leur coopération ainsi que leurs affaires y prospérer. A la Chine, à la Russie et même les États Unis, il faut ajouter aussi la Turquie et l'Inde, solidement installées. La part des intérêts économiques de la France qui a, pendant des décennies post-indépendance, régné sur la

majeure partie de l'Afrique, s'y est réduite à 4%, alors que ceux de la Chine, par exemple, y sont montés à 18.

C'est donc dans l'humilité qu'Emmanuel Macron a entrepris son périple est-africain pour reconquérir le terrain perdu, espérant effacer l'image du "gendarme retors du continent" qui colle à son pays et, par là-même, atténuer la rancœur et l'hostilité ressenties à son égard. "La Françafrique n'est plus de mise", a-t-il repris, ajoutant que le continent est "un vaste théâtre de compétitions", où il aspirait à une présence de la France, dans un "cadre loyal". Qu'en a-t-il été de cette tournée et que retenir de la prestation et des promesses de Macron ?

MACRON SE FAIT RABROUER EN CONFÉRENCE

Dans l'avion qui l'emmenait vers le Gabon, la première étape de son voyage africain, le président français n'avait aucune appréhension de subir, de la part de Ali Bongo, un éventuel revers ou une douche froide, comme celle qu'il a subie, quand Mohammed VI, le roi du Maroc, qui l'a rabroué, en le contredisant : "nos relations ne sont ni cordiales ni amicales". Si au moins le rapprochement avec l'Algérie, cause de cette réplique, avait duré. En effet, le président gabonais et son homologue français sont assez proches (ils ont organisé le 1^{er} Sommet des forêts), au point que l'opposition a crié au soutien qu'elle prête à ce dernier de vouloir apporter à Bongo, pour une autre réélection. Un soupçon repris par un journaliste, lors de la conférence de presse commune entre le président congolais Félix Tshisekedi et Emmanuel Macron, dont ce dernier voulait faire le point d'orgue de son périple et qui a franchement tourné au fiasco. C'est

qu'à ce journaliste qui lui demandait si la France continuait à soutenir certains dirigeants africains et si lui le faisait pour Ali Bongo, il a répondu que son pays était neutre dans les processus électoraux, en ajoutant une phrase dont il aurait pu se passer : "on n'est pas là pour leur servir la soupe"! Un "cru-parler" qui sied mal à un président qui évoquait ses homologues dont, plus est, il était l'hôte et chez qui il venait prôner "co-construction et humilité". Décidément, chassez le naturel, il revient au galop. En tout cas, cette phrase ne va pas dans le sens de son discours qui a précédé son périple et qu'a commenté Thierry Vircoulon, auteur et expert des Grands Lacs : "Il a compris qu'il n'est pas en position de force. Macron ne se met pas au dessus de ses homologues africains".

Il aurait pu, également, se passer de cette image où on le voit descendre de la voiture officielle, à l'entrée d'un palais présidentiel, avant d'enfiler sa veste. Laisser aller ? Désinvolture naturelle ? Peut-être, mais des observateurs y ont décelé un geste sans-gêne aux relents de colonisateurs. Mais c'est au cours de la conférence de presse de Kinshasa, déjà évoquée et dont il voulait faire le Point d'orgue de son voyage est-africain, qu'il perdra complètement les pédales. En effet, suite aux généralités des propos introductifs, pleines de promesses et de nouvelles perspectives de partenariat, et après l'inopportune "soupe que la France ne compte pas servir aux dirigeants africains", il s'oublia et emmêlera ses plumes, en répondant à un journaliste, en affirmant qu'il n'est pas juste de tout mettre sur le dos de la colonisation et que "les guerres et les pillages, depuis 1994, vous incombent,

parce que vous n'avez pas été capables de restaurer votre souveraineté militaire, sécuritaire et administrative...". Intempestif, il ira plus loin, en rappelant, crûment, aux Congolais leur absence de recours à une justice transitionnelle...d'une bonne gouvernance...d'un processus électoral crédible...". Pas très délicat de la part d'un président à propos d'un pays hôte, où il est venu non pas "pour dire ce que les Africains ont à faire mais que c'est ainsi qu'il me semble qu'on peut co-construire", comme le mentionne Alioune Tine, expert auprès de l'ONU et fondateur du think tank "Afrikanjom Center". Le président Félix Tshisekedi interviendra, d'ailleurs, en le rabrouant par deux fois, d'abord en demandant qu'on "regarde les Africains autrement, sans paternalisme et loin de l'idée de savoir ce qui leur faut".

Il lui rappellera aussi les irrégularités qui ont marqué la présidentielle aux États Unis et en France du temps de Jacques Chirac sans qu'on évoquât de "compromis à l'américaine ou à la française", en référence à Le Drian, l'ancien ministre français des Affaires étrangères, qui avait qualifié le scrutin de la dernière présidentielle en RDC de "compromis à l'africaine". Macron aurait pu s'épargner cette "partie de ping-pong" (comme il l'a dit), oubliant l'essence même de son voyage d'Etat et l'humilité à laquelle il voulait s'astreindre. Quant à la co-construction prônée, "attendons pour voir", comme l'a répété à trois reprises le sceptique Tshisekedi qui attendait de la France, davantage qu'une aide de 36 millions d'euros et un simple soutien au plan de paix pour le Nord Kivu.

NB/ Les opinions exprimées dans ces analyses ne reflètent pas nécessairement la ligne éditoriale de l'Express et n'engagent que leurs auteurs.

LA MILITANTE FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME, CLAUDE MANGIN, SANS DÉTOURS :

«Les prisonniers sahraouis sont maltraités de manière systématique»

La militante française des droits de l'homme, Claude Mangin, a exprimé ses craintes quant à l'état de santé des prisonniers sahraouis dans les geôles du colonisateur marocain, où ils sont "maltraités de manière systématique".

Dans un entretien accordé à l'APS, Mme Mangin est longuement revenue sur la situation des prisonniers sahraouis dans les geôles du colonisateur marocain.

Elle a fait part des entraves dressées par le régime du Makhzen pour l'empêcher de voir son mari, le prisonnier sahraoui Naama Asfari, qu'elle n'a pu approcher depuis 4 ans.

"Mon mari et ses compagnons du groupe de Gdeim Izik incarcérés depuis près de 12 ans -ils sont actuellement encore 19- et tous les autres prisonniers sahraouis sont maltraités de manière systématique dans les prisons marocaines, et ce, depuis toujours", a-t-elle témoigné.

Elle a dit être particulièrement inquiète pour la santé de trois étudiants sahraouis emprisonnés depuis 7 ans et condamnés à de lourdes peines (15, 12 et 10 ans de prison ferme), en grève de la fin depuis le 20 février.

Dans ce registre, la militante a appelé la communauté internationale à faire pression sur le Maroc pour qu'il lève l'état de siège imposé aux territoires occupés du Sahara occidental depuis plusieurs années. "Le Maroc doit être obligé de lever cet état de siège permanent qu'il a mis, depuis 2014, autour du Sahara occidental occupé", a affirmé Mme Mangin, au moment où le Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, vient d'indiquer que le bureau qu'il dirige depuis 2022 n'a pas effectué de mission au Sahara occidental depuis huit ans, soulignant qu'il était très important d'être en mesure de le faire à nouveau.

Rappelant que plusieurs institutions comme le Comité onusien contre la torture et le Conseil des droits de l'homme



des Nations Unies ne cessent de condamner Rabat depuis plus de 10 ans, Claude Mangin s'est félicitée de l'adoption, en janvier dernier par le Parlement européen, d'une résolution condamnant le Maroc, pour la première fois en 25 ans, pour, entre autres, atteinte à la liberté d'expression et à la liberté de la presse. Relevant que ce vote a ouvert "la boîte de Pandore", la militante, qui s'exprimait à l'occasion d'une visite dans les Camps de réfugiés sahraouis, a néanmoins regretté que cette résolution n'ait pas évoqué la question du Sahara occidental, que les "sbires marocains voulaient empêcher de faire émerger".

Sur le plan médiatique, Mme Mangin a indiqué que cette résolution a également "ouvert des chemins", notant qu'il y a eu plusieurs articles dans des journaux comme l'Humanité et Marianne pour dénoncer le black-out sur la question sahraouie.

D'autre part, Mme Mangin a estimé que l'année 2023 sera "décisive" pour la cause sahraouie, puisque la Cour européenne de Justice (CJUE) doit statuer

définitivement sur les accords de libre-échange signés entre le Maroc et l'UE et étendus illégalement au Sahara occidental occupé. Exprimant son optimisme quant à une issue favorable de ce nouveau procès, elle a fait savoir que les décisions de la CJUE seront cette fois-ci "définitivement approuvées" et "exécutoires".

"La Cour européenne de justice doit rendre ses décisions en fin d'année 2023. Cette fois, on va pouvoir attaquer le Maroc sur ce pillage systématique des ressources naturelles, considéré comme étant un crime de guerre selon les conventions de Genève", a-t-elle soutenu. Elle met l'accent sur le fait que "le Maroc ne pourra plus financer sa politique de colonisation systématique".

PEGASUS, UN "MOMENT DE RUPTURE" POUR LES JOURNALISTES FRANÇAIS

Sur un autre registre, Mme Mangin a indiqué que les révélations sur l'utilisation par le Maroc du logiciel espion de fabrication sioniste Pegasus, en juillet 2021, avaient constitué un "moment de

rupture" pour les journalistes français, devenus plus enclins à s'intéresser à la question sahraouie dont le traitement médiatique en France était jusque-là soumis à un black-out total.

Selon la militante, elle-même espionnée, le dépôt de plaintes par le Maroc contre les médias ayant révélé l'utilisation par le régime du Makhzen de Pegasus a été à l'origine de la quête de vérité de ces journalistes.

"Ils ont été très fâchés d'avoir été surveillés et qu'il y ait eu des plaintes contre ces médias. Donc ils sont allés voir - après une absence de 30 ans- ce qui se passe et pourquoi le Maroc est aussi virulent contre eux", a-t-elle déclaré.

Elle fait savoir, à ce titre, qu'elle avait organisé, trois mois après, soit en octobre de la même année, une mission européenne composée de journalistes - de sept rédactions françaises- qui se sont déplacés dans les Camps de réfugiés sahraouis pour "voir la façon dont les Sahraouis vivent et construisent leur Etat ainsi que la façon démocratique qu'ils ont de gérer leur société".

L'épouse de Naama Asfari a, en outre, indiqué qu'après avoir été débouté de la première plainte déposée en France contre les médias et journalistes français, le régime du Makhzen se démenait pour nier le fait qu'il soit l'auteur de ces opérations d'espionnage.

Soulignant que le Maroc savait que ces plaintes étaient "irrecevables", elle a assuré qu'il s'agissait en réalité d'une manière "d'occuper le terrain" et d'"apparaître toujours comme une victime".

Par ailleurs, Mme Mangin a qualifié de "courageux" les Marocains en exil, victimes du logiciel espion Pegasus, qui se sont joints aux poursuites judiciaires intentées aux Etats-Unis par Meta contre la société sioniste NSO.

"Cela veut dire que ces Marocains n'ont plus peur et qu'ils ont désormais la force et le courage de dénoncer le Maroc depuis leur exil (ce qui) est assez nouveau car ils ont peur des représailles que peuvent subir leurs familles restées au pays", a-t-elle précisé.

I.M./avec Aps

SÉNÉGAL / PRÉSIDENTIELLE 2024 :

L'opposition debout contre toute tentative de disqualification d'Ousmane Sonko

La coalition Yewwi Askan wi (YAW- Libérer le peuple), principale force de l'opposition sénégalaise, a mis en garde mardi contre toute tentative de disqualification du candidat Ousmane Sonko à la présidentielle de février 2024.

Cette coalition qui est la principale force de l'opposition a organisé mardi un "Giga meeting" aux Parcelles Assainies (périphérie de Dakar) pour protester contre "l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques et les arrestations arbitraires". "Que Macky Sall ne tente même pas de barrer la candidature de Ousmane Sonko pour la présidentielle de février 2024", a assuré Habib Sy, président de la Conférence des leaders de la coalition. "Ousmane Sonko ne doit pas être la 3ème victime de Macky Sall", a indi-

qué l'ancien maire de Dakar Khalifa Sall qui avait été disqualifié de la présidentielle de 2019 après une décision de justice à son encontre. "Macky Sall a disqualifié Khalifa Sall et Karim Wade à l'élection présidentielle de 2019. C'est ce qu'il essaie contre Ousmane Sonko pour la présidentielle de 2024. Ça ne passera pas cette fois", a juré, pour sa part, l'opposant

Moussa Tine. "Depuis quelques mois le pays est sous tension et ceux qui sont en face de nous manquent de sérénité. C'est ce qui explique les arrestations arbitraires de nos militants et sympathisants. J'appelle le président Macky Sall à la raison", a noté l'ancien maire de Dakar. Dans la volonté de "sécuriser" la candidature de Sonko, Déthié Fall, un autre leader de la coali-

tion, a appelé les militants à la grande mobilisation jeudi au tribunal de Dakar où se tient le procès du leader des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) pour une affaire de diffamation contre Mame Mbaye Niang, ministre du Tourisme et des Loisirs. "Le 16 (mars) à la première heure, tous au tribunal pour accompagner le prési-

dent Ousmane Sonko", a ainsi lancé Fall. Le ton guerrier comme à son habitude, le principal concerné, Ousmane Sonko, président des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), a appelé "à la grande mobilisation comme c'est le cas aujourd'hui pour le 15 et le 16 mars."

R.I./Agences

TUNISIE:

Kaïs Saïed reçoit le président de l'Assemblée des représentants du peuple

Le président de la République tunisienne, Kaïs Saïed a reçu, mardi, au Palais présidentiel de Carthage, l'ancien doyen des avocats et président de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), fraîchement élu, Brahim Bouderbala et lui a présenté ses félicitations. C'est ce qui ressort d'un communiqué rendu public par la pré-

sidence de la République tunisienne et consulté par Anadolu. La réunion a porté sur plusieurs questions liées à l'ensemble des législations à adopter et sur la responsabilité du député envers ses électeurs. "Nous menons aujourd'hui un combat de libération nationale et il relève de notre devoir sacré de répondre aux revendica-

tions légitimes du peuple dans tous les domaines", a affirmé Saïed. Le chef de l'État a assuré que la Tunisie possède tous les ingrédients du succès, mettant l'accent sur la nécessité de conjuguer tous les efforts pour permettre aux Tunisiens de vivre dignement.

A. A.

TOUR D'ALGÉRIE

4^e victoire de Hamza Yacine, Hennequin reste leader du général

A la faveur d'une bonne entente, le groupe de sept coureurs est parvenu à rester en tête de la course stabilisant l'écart autour des deux minutes jusqu'à 20km de l'arrivée, moment choisi par le peloton pour lancer la chasse aux échappés...

L'Algérien Hamza Yacine (sélection régionale Madar) a signé une quatrième victoire sur le Tour d'Algérie Cycliste (TAC-2023), en s'imposant lors de la 8^e étape, disputée mardi, entre Skikda et Jijel, alors que le Français Paul Hennequin (Nice Métropole Côte d'Azur) a conservé son maillot jaune de leader à deux jours de l'arrivée finale de cette 23^e édition du Tour. Dans cette étape longue de 150 km, Hamza a réglé au sprint ses six compagnons d'échappée, franchissant la ligne d'arrivée avec un chrono de 3h42'54". La deuxième place de l'étape est revenue à Travis Stedman (Q36.5-Italie) devant l'autre Algérien Nassim Saidi (sélection régionale Madar) avec le même temps. Après un début de course relativement calme, un groupe de 10 coureurs, dont quatre Algériens à savoir Hamza Yacine et Nassim Saidi, sociétaires de la sélection régionale Madar, Youcef Reguigui (terengganu Polygon) et Salaheddine Cherkki (Majd el Guerrara), ont réussi à prendre une minute d'avance sur le peloton avant l'entame de la première difficulté de la journée, un col de première catégorie au 25^e km de l'étape. Evoluant sur un difficile parcours, avec beaucoup de relief et des descentes dangereuses à 10%, les hommes de tête ont accentué leur avance à deux minutes à Ain Kechra



(66 km), où Reguigui, victime d'une crevaison ainsi que deux autres coureurs, ont été repris par le peloton mené par la sélection nationale érythréenne. A la faveur d'une bonne entente, ce groupe de sept coureurs est parvenu à rester en tête de la course stabilisant l'écart au tour des deux minutes jusqu'à 20km de l'arrivée, moment choisi par le peloton de lancer la chasse aux échappés. Mais les sept hommes de tête ont réussi à garder une dizaine de secondes d'avance à la flamme rouge (dernier kilomètre) pour se disputer la victoire d'étape, qui est revenue encore une fois au meilleur sprinter du Tour, Hamza Yacine, signant une quatrième victoire d'étape

à son actif et la cinquième de son équipe, après celles obtenues à M'sila, Batna, Constantine et Skikda. "Je ne m'attendais pas à me retrouver dans le groupe d'échappée qui est allé jusqu'au bout. J'ai tout donné pour aller chercher cette nouvelle victoire que j'offre à mes coéquipiers et au nombreux public venu nous accueillir à Jijel", a déclaré Hamza, qui a conforté, par la même occasion, son maillot vert de meilleur sprinter, en s'adjugeant les deux sprints intermédiaires durant la course. Au terme de cette huitième étape, qui a enregistré l'abandon d'Adam Lafalla de la sélection algérienne espoir, le Français Paul Hennequin a conservé son maillot jaune de leader

avec deux secondes d'avance sur l'Italien Edoardo Sandri (Q36.5 Continental Cycling Team) et quatre secondes sur l'Erythréen Aklilu Ghebrehwet. Le meilleur algérien, Ayoub Ferkous (Majd el Guerrara), occupe le 5^e rang à 11 secondes du leader. Hennequin conserve également le maillot blanc du meilleur espoir (U23), alors que l'Erythréen Yemane Dawit a gardé le maillot à pois du meilleur grimpeur. Mercredi, le peloton composé désormais de 76 coureurs se dirigera vers Bejaia pour le compte de la 9^e étape sur une distance de 88,5 km, avant la 10^e et ultime étape du TAC-2023, dont l'arrivée est prévue vendredi à Tizi-Ouzou.

APS

LIGUE 1 MOBILIS :

« Hyproc » annonce son intention de racheter le MC Oran

L'entreprise « Hyproc », filiale du Groupe Sonatrach et spécialisée dans le transport maritime d'hydrocarbures a annoncé, mardi à Oran, son intention de racheter la majorité des actions de la société sportive par actions (SSPA) du MC Oran, pensionnaire de la Ligue 1 de football. L'annonce a été faite par le président-directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, lors d'une conférence de presse tenue au siège de la wilaya en présence du wali d'Oran, Saïd Sayoud et du représentant d'Hyproc, annonçant que « des experts d'Hyproc se réuniront prochainement avec les représentants du club pour passer au peigne fin la situation financière de ce

dernier ». Le même responsable n'a pas défini la quote-part des actions à racheter, mais a assuré qu'Hyproc compte acquérir la majorité des actions de la SSPA/MCO, souhaitant que l'opération soit conclue « dans les plus brefs délais ». Le Pdg de Sonatrach a, en outre, fait part de l'intention d'Hyproc de procéder à un « changement important » à tous les niveaux du club oranais, insistant sur « une gestion professionnelle » censée être mise en œuvre au Mouloudia d'Oran. Et de poursuivre : « Le problème du MCO est le même de tous les clubs professionnels en Algérie. Un grand travail nous attend, car le changement a besoin de temps. Outre l'apport

financier qu'on va allouer, on espère apporter notre touche sur le plan de la gestion, à même de faire de ce club une vraie institution professionnelle, tout en axant sur la formation via un travail de base de valeur ». En attendant la conclusion de la transaction, le même responsable a rassuré les « Hamraoua » sur les bonnes intentions d'Hyproc pour accompagner le MCO dans le restant du championnat, à travers des aides financières pour alléger sa situation dans ce registre. Pour sa part, le wali Saïd Sayoud a vanté l'opération qui permet au MCO « d'en finir avec ses interminables problèmes financiers, tout en se projetant vers un

avenir meilleur grâce à la gestion professionnelle de l'entreprise pétrolière ». Le wali a informé, au passage, du désistement de certains actionnaires principaux de la SSPA/MCO au profit du club sportif amateur (CSA) pour faciliter le rachat par «Hyproc» de la majorité des actions, appelant les autres actionnaires à suivre la même démarche. Saïd Sayoud a rappelé qu'il veille personnellement à aider le club dans cette phase transitoire, sachant qu'il a pris en charge, jusque-là, deux salaires des joueurs, tout en promettant d'autres aides financières pour régulariser les dus des différentes composantes de l'équipe.

R.S.

ANCIEN GARDIEN DE BUT DU NAHD ET DE L'EN SAÏD OUCHENE N'EST PLUS

L'ancien gardien de but international du NA Hussein-Dey, Saïd Ouchene, est décédé lundi soir à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Celui qu'on surnommait affectueusement « le chat noir » en raison de sa tenue, avait porté les couleurs de la sélection nationale et du NAHD dans les années 1960 et 1970. Il s'est distingué notamment par ses envolées et ses parades pour défendre sa cage. Avec une génération de joueurs talentueux à l'image de Bouyahi, Djebbar et Moussouni, il avait remporté le championnat d'Algérie lors de la saison 1966-1967 avant de perdre dix ans plus tard la finale de la Coupe d'Algérie face à la JS Kabylie (2-1). En sélection algérienne, Ouchene avait été convoqué pour la première fois sous la houlette du duo Ibrir-Khabatou dans les années soixante. Il a disputé son premier match avec la sélection nationale contre la Chine le 9 décembre 1964 à Alger. Au total, il a porté le maillot national à 37 reprises. Au cours de sa carrière, il a exercé comme entraîneur-adjoint de l'équipe nationale féminine avec le coach Azzedine Chih. Il avait été sacré champion arabe avec cette sélection. Le défunt sera inhumé aujourd'hui au cimetière de Hydra après la prière d'Al-Dohr.

R.S.

EQUIPE NATIONALE :

HAÏBI ANNONCE SA PRÉSENCE FACE AU NIGER

Le milieu offensif de Toulouse FC (Ligue 1/ France), Farès Chaïbi (20 ans), a annoncé mardi 14 mars, sa décision de rejoindre l'équipe nationale de football, en vue de la double confrontation face au Niger, le 23 mars au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00) et le 27 mars à Tunis (17h00), comptant pour les 3^e et 4^e journées des qualifications (Gr.F) de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire. « C'est avec une énorme fierté que je vous annonce mon choix de rejoindre la sélection algérienne. Je tiens également à remercier la Fédération française de football (FFF) pour l'intérêt qu'ils m'ont porté mais ce choix vient tout droit du coeur. Hâte de porter ce maillot », a indiqué le joueur dans un message posté sur son compte officiel Instagram. Chaïbi (20 ans) qui compte 6 buts et 5 passes décisives avec le TFC en 28 matchs cette saison, toutes compétitions confondues, est l'un des nouveaux joueurs annoncés pour renforcer les rangs des « Verts » dès le prochain stage dont le coup d'envoi est prévu lundi prochain. Outre Chaïbi, d'autres joueurs sont annoncés pour renforcer les rangs de la sélection, à l'image du défenseur de Wolverhampton (Angleterre) Ryan Aït Nouri, du milieu offensif de l'Olympique Lyon (France) Houssein Aouar, et éventuellement l'ailier droit de l'OGC Nice (France) Badreddine Bouanani. Ces nouveaux joueurs ont été appelés dans le cadre du projet de la relance et de rajeunissement, prôné par Belmadi, après une année 2022 marquée notamment par l'échec de qualification au dernier Mondial 2022 disputé au Qatar.

APS

«Antigone», de Sophocle, présentée à Alger par des comédiens aux besoins spécifiques

La générale de la pièce de théâtre "Antigone", une tragédie adaptée de l'œuvre de Sophocle, a été présentée, mardi soir à Alger, dans le cadre des célébrations de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques.

Présentée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) devant un public relativement nombreux, la pièce, interprétée par des comédiens aux besoins spécifiques, s'est déroulée en présence des ministres de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou. Conçue et mise en scène par Sadek El Kébir, sur un texte adapté par Wissem Rahmani, la pièce a été servie, "après trois mois de préparation", par une dizaine de comédiennes et comédiens atteints de cécité pour certains et de surdité pour d'autres. D'une durée de 85 mn, l'histoire d'"Antigone" se déroule à Thèbes, où après la mort du roi Oedipe, ses deux fils, Polynice et Étéocle, décident de régner par intermittence, une année chacun. Au terme de la première année, Étéocle refuse de quitter son trône pour qu'une guerre éclate entre les deux frères qui finissent par s'entretuer à l'avantage de leur oncle Créon qui s'empare alors du pouvoir. Créon, le nouveau roi, ordonne des funérailles somptueuses



pour Étéocle, mort, selon lui, en défendant sa patrie, alors qu'au traître Polynice, il réserve la fosse commune. Quelque temps après, le vent ramenant les émanations et les odeurs nauséabondes du corps en décomposition de Polynice, fait réagir sa petite sœur Antigone, fiancée de Hémon, lui-même fils du nouveau souverain Créon. Seule, Antigone décide alors de rendre à son frère les honneurs funèbres choisissant ainsi de commettre un outrage en allant

contre la volonté de son oncle, le roi Créon. Des aménagements directs d'adaptation rendant le spectacle plus accessible ont été ajoutés, dans une pièce qualifiée par le metteur en scène d'"expérience singulière et concluante" qui traite de l'"anatomie des sens", a-t-il ajouté. Ainsi, l'intemporalité de la voix off au ton neutre de Wissem Rahmani, renseignait les non-voyants parmi le public, sur les gestes et les déplacements des personnages en dehors des dialogues, alors que les deux sentinelles du roi "Créon", placées de part et d'autre de la scène, traduisaient dans la langue des signes les échanges entre les différents personnages. La scénographie, également œuvre de Sadek El Kébir, a consisté en la délimitation de l'espace scénique par un

grand faisceau lumineux de forme circulaire, ce qui a considérablement aidé les comédiens dans leurs déplacements, tout comme l'agencement des chaises placées aux quatre coins de l'espace de jeu de manière à permettre aux comédiens de se retrouver. L'utilisation des ombres chinoises a servi de "réceptacle" à tout élément de compréhension d'importance secondaire, laissant la scène uniquement aux conflits, relevés par une bande son, signée Azzeddine Fillali, faite de fonds musicaux lents et continus aux sons graves, renvoyant au tourment, à la psychose et à la fatalité.

Entretien par moments les Chœurs grecs pour appuyer la pertinence d'un propos, les interprètes, Fatima Ham Cherif,

Mounia Selaa, Romeissa Lahmar Belhadj, Amine Bensafi, Abdesamiê Bendada, Achraf Bouabdellah, les jumeaux Hassen et Hocine Ferroudj, Mounir Seddouki et Mehdi Banatia, ont réussi à porter la densité du texte et occuper judicieusement tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et soutenus. A l'issue de la représentation, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, est montée sur scène pour féliciter les comédiens et les équipes technique et artistique, très applaudis par l'assistance, tenue en haleine durant toute la durée du spectacle.

L'adaptation de la pièce de théâtre "Antigone" est produite par le TNA, en collaboration avec le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbès.

Am. Adj.

10.000 DURANT LE MOIS EN COURS

Près de 20.000 exemplaires d'ouvrages en braille bientôt disponibles

Près de 20.000 exemplaires de différents ouvrages scientifiques et littéraires seront bientôt disponibles en version braille, dont "10.000 durant le mois en cours", a annoncé mardi à Alger, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji. S'exprimant lors de l'ouverture d'une conférence sur l'écriture en braille, organisée par la Bibliothèque nationale d'Algérie à l'occasion de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, célébrée le 14 mars de chaque année, la ministre a annoncé "l'impression de 10.000 ouvrages durant le mois en cours", et de "10.000 autres durant le deuxième trimestre" de l'année 2023.

Mme Mouloudji qui a souligné "l'importance accordée par son département aux personnes aux besoins spécifiques", a également rappelé

que le ministère a récemment produit "9.000 exemplaires en braille" de neuf recueils de contes pour enfants, mis à la disposition des lecteurs gratuitement.

Consciente qu'il reste "beaucoup à faire en matière de prise en charge" des personnes aux besoins spécifiques, la ministre a cependant assuré que son département va "redoubler d'efforts pour l'intégration sociale et culturelle" de cette frange de la société, conformément aux "engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs au renforcement des mécanismes de la solidarité nationale".

A cette occasion, la Bibliothèque nationale a également inauguré un espace de lecture exclusivement dédié aux personnes non voyantes et malvoyantes.

I. M.

DES PROFESSIONNELS DU THÉÂTRE DÉBATTRONT PENDANT DEUX JOURS DES PROBLÈMES LIÉS À LEUR DOMAINE

La première Conférence nationale sur le théâtre s'ouvre à Alger

La première Conférence nationale sur le théâtre s'est ouverte, mardi à Alger, avec la participation des professionnels du théâtre qui débattront pendant deux jours des problèmes liés à leur domaine. Cette conférence est un espace de rencontre pour tous les professionnels du théâtre, à l'instar des managers, des experts et des artistes, permettant de sortir avec une nouvelle vision à même de dynamiser l'industrie théâtrale, a déclaré la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji à l'ouverture de la rencontre. La ministre a souligné la nécessité d'accorder "un intérêt particulier à la création et à l'acti-

vation des mécanismes de marketing pour établir des partenariats avec d'autres établissements, ce qui permettra de trouver de nouvelles sources de financement et de promouvoir le produit théâtral". Lors de cette conférence, organisée par le ministère de la Culture et des Arts, les directeurs des théâtres régionaux ont présenté le bilan des activités théâtrales de 2022, concernant la production, la formation, la numérisation et autres. Différentes communications ont été présentées par les participants de différentes wilayas sur "Les compagnies théâtrales et l'économie culturelle" et "La production artis-

tique: options artistiques et approche économique".

La pièce théâtrale "Antigone" sera présentée, mardi soir, au Théâtre national algérien (TNA), dans le cadre de cette conférence qui prévoit par ailleurs, pour mercredi, plusieurs ateliers sur différents thèmes dont les "Archives théâtrales", "La coopération et l'échange culturel", "La formation théâtrale en Algérie" et "Les festivals et les participations à l'étranger".

La conférence sera sanctionnée par des recommandations visant à promouvoir l'industrie théâtrale

I.M./APS

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : **023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret
NIF: 099914042224207
AVIS DE CONCOURS RESTREINT

N°10/DMO /DG/OPGI/ 2023

L'office de promotion et de gestion immobilière de Tiaret, dont le siège social est à la Rue TAHRI Bouabdellah - Wilaya de Tiaret, lance un avis de concours restreint relatif à l'Etude et Suivi pour la réalisation des 250 Logements Promotionnels Aidés y compris VRD + Promotion Libre + Locaux Commerce à la commune de Tiaret - Wilaya de Tiaret « Programme 2021 »

Conditions d'éligibilité.

Le présent Avis de concours restreint est destiné aux bureaux d'études d'architecture ou architectes agréés inscrits à l'ordre des architectes exerçant en Algérie, ainsi que les groupements momentanés solidaires ou conjoints d'architectes agréés et ingénieurs en génie civil agréés avec désignation de chef de file justifié par un acte notarié les candidats doivent avoir une attestation d'agrément de cours de validité et répondant aux conditions suivantes :

1- Capacités Professionnelles :

- Une copie de l'agrément en cours de validité ou copie du statut de la société.

- Une copie de l'acte notarié en cours de validité (dans le cas de groupement).

2- Capacités Financières : Ayant un chiffre d'affaires supérieur ou égale à 3 000 000,00DA (il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années) joindre une copie de la déclaration des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents.

3- Capacités Techniques :

3-1 Moyens Humains

- Un (01) architecte ou ingénieur chef de projet ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans

- (01) Ingénieur ou architecte « profil autre que celui du chef de projet » ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans

*Les moyens humains doivent être justifiés par l'attestation de mise à jour CASNOS et/ou l'attestation d'affiliation individuelle CNAS (selon le cas).

*Les profils doivent être justifiés par les diplômes.

*L'ancienneté doit être justifiée par l'affiliation individuelle à la CNAS.

3-2 Références Professionnelles : Etude et Suivi d'un projet d'équipement de catégorie « C » ou 150 logements et plus (projets non cumulables), justifié par une attestation de réalisation délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.

Le retrait des cahiers des charges se fera auprès de La Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret sise à RUE TAHRI BOUABDELLAH -TIARET « Département Finances et Comptabilité » et le dépôt se fera au niveau de La Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret, « Bureau d'ordre ».

Le dossier de l'avis de concours restreint sera retiré contre le paiement de Deux Mille Dinars Algériens (2 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction.

Les candidats sont invités dans une 1^{ère} phase, à remettre Uniquement les Plis des Dossiers de Candidature. Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leurs évaluations, seuls les candidats présélectionnés, sont invités à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière.

NB: Les soumissionnaires doivent présenter l'ensemble des pièces du dossier de candidature ; le cas échéant le soumissionnaire est déclaré non présélectionné pour la phase suivante.

1^{ère} phase :

Le dossier de Candidature Contient :

1. Une déclaration de candidature dûment renseignée signée et datée.
2. Une déclaration de probité dûment renseignée signée et datée.
3. La fiche de renseignements et coordonnées par lesquelles les BET seront contactés.
4. Une copie de l'agrément en cours de validité ou copie du statut de la société
5. Copie du certificat d'existence du candidat délivré par l'inspection des impôts.
6. Une copie de la déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des trois (03) dernières années déposés auprès des services fiscaux.
7. Les statuts pour les groupements.
8. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société ou BET.
9. Attestation de dépôt des comptes.
10. Les documents permettant de justifier l'éligibilité des candidats selon l'article 03 du présent cahier des charges.

En cas de groupement :

Les offres présentées par un groupement de bureaux d'études doivent répondre aux conditions suivantes :

1. Un des membres du groupement doit être désigné comme chef de file majoritaire, il apportera la preuve que cette désignation a été préalablement autorisée, en présentant un pouvoir signé par l'ensemble des membres de groupement.
2. Un exemplaire de la convention liant les membres du groupement doit être joint à la soumission.
3. L'ensemble des membres du groupement seront responsables solidairement de l'exécution du contrat.
4. Dans le cas où l'offre est retenue, le marché sera signé de telle sorte qu'il engage également l'ensemble des membres du groupement.
5. Un protocole d'accord notarié désigne le chef de file pour les BET agissant en groupement et définit la part et les tâches que détient chaque membre, doit être remis avant la signature du marché.

Les soumissionnaires doivent avoir un agrément et mise à jour délivré par le CNOA de l'année en cours plus un agrément délivré par le MHUV en cours de validité pour les ingénieurs en Génie Civil.

2^{ème} phase :

L'Offre Technique Contient :

1. Le cahier des charges dûment signé par le bureau d'étude portant à la dernière page la mention « lu et accepté »
2. Tout document permettant à évaluer l'offre technique (un mémoire technique justificatif et tout autre document).
3. La déclaration à souscrire, renseignée signée et datée.

L'Offre des Prestations Contient :

Pour être recevables, les propositions des concurrents doivent être déposées auprès de l'organisateur sous pli fermé et anonyme. Elles devront aussi être accompagnées d'une enveloppe fermée anonyme portant de façon apparente un numéro de 06 chiffres correspondant à celui qui sera porté sur chaque support de présentation et contenant une feuille sur laquelle sera inscrit le Numéro de code, le nom, la raison sociale et l'adresse de la personne physique ou morale des concurrents.

L'offre de prestation devra être constituée de :

- Plan de situation du projet (extrait du POS ou PDAU ou plan d'aménagement à l'échelle 1/1000)
- Plan d'ensemble à l'échelle 1/1000 faisant ressortir l'intégration du projet dans le territoire environnant
- Levé topographique à l'échelle : 1/200 ou 1/500
- Plan de masse à l'échelle 1/200 faisant ressortir les surfaces à bâtir et les aménagements extérieurs en relation avec les caractéristiques du terrain et les dispositions des instruments d'urbanisme inhérents à l'environnement immédiat du projet.
- La conception générale du projet avec les aspects typologiques et volumétriques (genèse du projet, perspectives du projet dans son ensemble, vues d'ambiance)
- Les aspects paysagers (traitement des espaces, mobilier, revêtement des sols.)
- Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/100.
- Les coupes et façades urbaines à l'échelle 1/100 prenant en charge la déclivité éventuelle du terrain.
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet avec des zooms sur ses éléments caractéristiques.
- Un rapport de présentation du projet.
- Tout autre document nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet
- Délais proposés pour l'étude et délais de réalisation (planning et phasage d'exécution)
- Tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé au présent cahier des charges.
- Fiche technique détaillée au projet contenant : surface foncière, d'emprise au sol et construite.

NB/ L'ensemble des prestations cités ci-dessus doivent être anonymes et présentés à l'échelle sus-indiquée sur papier blanc de format (A3). Le numéro de code du concurrent doit être porté à l'intérieur d'un cadre de format (5cmx10cm) en bas et à droite de chaque planche.

L'Offre Financière Contient :

- La lettre de soumission renseignée signée et datée.
- Coût objectif du projet
- Propositions des rémunérations d'étude et suivi (Partie fixe + Partie variable)

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

Offre à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres
AVIS DE CONCOURS RESTREINT
N° 10/2023 Portant sur L'étude et suivi pour la réalisation 250 logements LPA y compris VRD + Promotion libre + Locaux de Commerce, à la Commune de Tiaret - Wilaya de Tiaret « Programme 2021 »

La durée de préparation des offres est fixée à 27 jours (07 jours pour la phase candidature et 20 jours pour la phase technique, des prestations et financière)

En 1^{ère} phase : Les bureaux d'études sont invités à remettre leurs offres de candidature (uniquement) dans un délai de 07 jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis de concours restreint dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

En 2^{ème} phase : les bureaux d'études présélectionnés lors de la 1^{ère} phase seront invités par tous moyens écrits à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières dans un délai de 20 jours à compter de la date d'invitation.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00.

L'ouverture des plis sera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres serait reportée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure indiquée ci-dessus.

Les soumissionnaires sont invités à compléter la fiche des renseignements et coordonnées par lesquels ils seront contactés, annexée convenablement dans la page 27.

Les BET restent engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois (soit 117 jours).

L'EXPRESS DU 16/03/2023

ANEP : N° 2316006758

Sur page Facebook: **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - LEUNDI 13 DECEMBRE 2022 - N° 455 - PRIX 20 DA - Directeur de la publication: ZAHED WEHABOUCI

ELLE S'ADJUGE LA COUPE DU MONDE FACE A LA FRANCE

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : **023.70.99.92**

Streaming : Apple peut-il révolutionner l'écoute de la musique classique ?

Le géant californien va lancer, le 28 mars, ce qu'il présente comme le plus grand service de streaming du monde dévolu à la musique classique. Le genre est pour l'instant mal servi sur les plateformes. Apple saura-t-il faire mieux ?

« Jusqu'à présent, utiliser un service de streaming pour la musique classique revenait à jouer du cor anglais les yeux bandés. Il était impossible de naviguer et ce qu'on écoutait était décevant », considère The Daily Telegraph. C'est donc avec curiosité que le quotidien britannique attend le lancement, prévu le 28 mars, d'Apple Music Classical, « un service de streaming et une appli qui proposeront le plus grand catalogue de musique classique du monde ». Soit cinq millions de morceaux au total. Pour l'instant, ce sont le rock, la pop et surtout le hip-hop qui règnent en maître sur le secteur du streaming. La croissance de celui-ci « a été portée par la génération Z et les milléniaux, qui préfèrent Bad Bunny à Bach et pensent que Chopin est une marque de prêt-à-porter », poursuit The Daily Telegraph, sans craindre l'ironie facile.

TROIS OBSTACLES À SURMONTER

Le classique, lui, ne compte que pour « 1 % de toute la musique proposée en streaming », prévient The Daily Telegraph, publié à Londres et étiqueté à droite. Pour augmenter cette part de marché, le nouveau service proposé par Apple devra surmonter trois obstacles, ainsi présentés par le journal : Le référencement, plus compliqué que pour un tube de pop. « Les utilisateurs doivent pouvoir

rechercher par compositeur, orchestre, soliste, chef d'orchestre, label et interprétation. Il existe 1 658 enregistrements de la cinquième symphonie de Beethoven, selon le site Discogs. Par où commencer ? »

La rétribution des interprètes. Un artiste pop touche de l'argent chaque fois qu'un de ses morceaux est écouté durant au moins trente secondes. « Mais un seul mouvement de symphonie peut durer une demi-heure. La rémunération au morceau ne suffira pas. Les orchestres ont besoin de manger. » La qualité du son. Les mélomanes composent un public exigeant. « Avec le classique, la qualité sonore a toute son importance. »

The Daily Telegraph suppose qu'Apple a les atouts pour reproduire le succès du service de streaming allemand Idagio,



mais à une échelle et pour un public autrement plus vastes. Selon le journal, cela reviendrait à lancer « une révolution dans la

musique classique », c'est-à-dire à provoquer « un rééquilibrage bienvenu du secteur de la musique », en redonnant davan-

tage de visibilité à la musique classique et à l'opéra. Sans bémol à la clé.

Courrier international

REVIREMENT : LA TURQUIE BLOQUE LES EXPORTATIONS VERS LA RUSSIE DE BIENS SOUMIS AUX SANCTIONS OCCIDENTALES

Par Courrier International

Porte dérobée permettant à Moscou de contourner les sanctions internationales, la Turquie vient de durcir discrètement sa politique douanière, le régime d'Erdoğan craignant des sanctions occidentales qui affecteraient l'économie du pays à l'approche d'élections cruciales. La nouvelle s'est répandue à bas bruit. Elle est pourtant d'importance. Depuis le début du mois de mars, les douaniers turcs ont commencé à interdire l'exporta-

tion vers la Russie des produits concernés par les sanctions occidentales contre Moscou.

Depuis l'invasion de l'Ukraine il y a plus d'un an, la Turquie était devenue une des portes d'entrée privilégiées pour Moscou afin d'échapper aux sanctions internationales. En provenance d'Asie mais surtout d'Europe, les produits transitaient ainsi par les ports turcs avant de traverser la mer Noire vers les côtes russes. Une situation régulièrement dénoncée par les Occidentaux, qui craignaient

qu'elle ne facilite l'approvisionnement de la Russie en éléments cruciaux pour son économie ou même en produits civils susceptibles d'être détournés pour un usage militaire dans le conflit contre l'Ukraine.

L'interdiction pourrait concerner non seulement les biens en transit dans les ports turcs mais aussi ceux qui, venus d'Europe, seraient d'abord importés en Turquie puis envoyés vers la Russie, s'inquiète Mustafa Boyacıoğlu, courtier en douane turc interrogé par Bloomberg.

Les trains de la Deutsche Bahn : Symboles de « ce qui ne tourne plus rond » en Allemagne

Par le Cicero, journal conservateur

Retards, wagons surchargés, sous-investissements... Autrefois connue pour sa ponctualité, la compagnie ferroviaire allemande Deutsche Bahn est désormais célèbre pour ses dysfonctionnements. Le journal conservateur « Cicero » se penche sur cette crise du chemin de fer sans précéder.

L'Allemagne a longtemps eu la réputation d'être un pays « certes à la population un peu ennuyeuse et tatillonne », mais où « tout fonctionne à merveille, ou presque ». Et il en allait de même de sa compagnie de chemin de fer publique, la Deutsche Bahn. À tel point que, dans les années 1990, « on pouvait quasiment régler sa montre sur l'arrivée des trains ». « Mais cette époque est révolue depuis belle lurette, commente le journal conservateur Cicero, dans son édition de mars 2023. La Deutsche Bahn est aujourd'hui l'exemple type de ce qui ne tourne plus rond dans ce pays. »

Le terme Deutschlandtempo [« vitesse allemande »] a récemment été employé par le chancelier social-démocrate Olaf Scholz pour mettre en avant la vitesse avec laquelle des terminaux de gaz liquéfié avaient été construits sur la côte allemande, après l'invasion de l'Ukraine et l'arrêt des livraisons de gaz russe via les gazoducs Nord Stream. Mais pour le titre

berlinois

La ponctualité n'a cessé de se dégrader [sur l'ensemble du réseau national] au cours des dix dernières années, chutant de 80 % à 60 %, affirme le magazine, citant une étude datant de 2022. L'an dernier, plus d'un tiers des trains à grande vitesse sont arrivés en retard. En cause : l'état de certaines voies, qui empêche les trains de rouler au-dessus de 100 km/h sur certains tronçons.

UN SUJET HAUTEMENT POLITIQUE

La Deutsche Bahn est critiquée pour ses nombreux retards, mais aussi pour ses

wagons surchargés et pour le manque de correspondances proposées dans les gares allemandes. Même l'avance de l'Allemagne sur le dossier des trains à hydrogène n'arrive pas à faire oublier ses ratés. Outre-Rhin, « quand on monte dans un train, il faut être prêt à vivre une véritable aventure ».

Dans le même temps, la question des transports en commun est devenue un sujet hautement politique, dans une Allemagne qui cherche à amorcer sa transition énergétique et à privilégier les moyens de transport verts. « Et c'est justement là que les ennuis ont commencé. »

Le mensuel, orienté à droite, voit par exemple l'expérimentation d'un passe transport à 9 euros par mois, durant l'été 2022, comme une « mesure populiste » qui a provoqué un « engorgement dramatique » des lignes ferroviaires.

Il regrette aussi le manque d'investissements pour développer le trafic dans les zones rurales. « Depuis quinze ans, l'état du réseau ferroviaire ne cesse de se dégrader, alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer son développement, commente-t-il. C'est là tout le paradoxe du train allemand. »

Vu d'Israël : Avec le rapprochement irano-saoudien, « le rêve d'Israël vient de se briser »

Ha'Aretz, quotidien israélien. Le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite est un message de Riyad à destination des États-Unis et de l'État hébreu, selon la presse israélienne, qui se pose la question : se dirige-t-on vers une redistribution des cartes au Moyen-Orient ?

Ce 10 mars, la diplomatie chinoise a frappé un grand coup

en officialisant un accord conclu à Pékin sur le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite, après sept ans de rupture. Cet accord constitue-t-il un tournant géopolitique majeur pour Israël ?

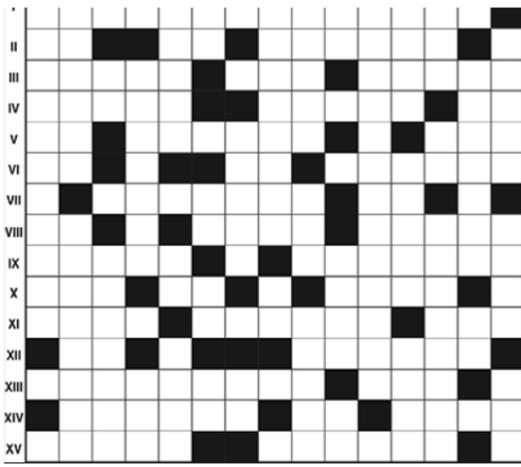
L'analyste Moyen-Orient du quotidien israélien Ha'Aretz, Zvi Bar'el, en est persuadé : cet accord « est susceptible de redessiner la carte du Moyen-

Orient et aura des répercussions mondiales ».

« Le rêve d'Israël de former une alliance arabe sunnite face à l'Iran et son 'croissant chiite' vient de se briser. Cet accord [...] confère à l'Iran la légitimité dont il a tant besoin dans le monde arabe et pourrait conduire à d'autres accords avec des États arabes comme l'Égypte [...] voire, qui sait, déboucher sur une repri-

se des négociations pour sauver l'accord international sur le nucléaire iranien. »

Même s'il ne croit pas, pour le moment, en la durabilité du rapprochement irano-saoudien, le chroniqueur Ron Ben Yishai estime, dans le Yediot Aharonot, qu'il ne faut voir, à court terme, dans cet accord qu'un signal lancé par les Saoudiens aux Américains et, indirectement, aux Israéliens.



HORIZONTALEMENT

1. L'essentiel est d'y participer (deux mots). 2. A été, à reculons. Les débuts à "bicyclette". Train. 3. Terrain de sport en gymnase. Entrée dans le "stade". Comme certains centres. 4. Habits de danseuses. A celle de foot, on y apprend le foot. Au cœur du "lancer". 5. Naissance d'"allure". L'attaquant du milieu. Ce travail-là n'est plus imposé. 6. A l'entendre, il a été sifflé. Paresseux comme lui, adieu l'entraînement !...Il faut savoir le doser. 7. Ils ont leur "Parc". Déesse qui aurait vachement aimé la pelouse du stade. 8. Matière de médaille pour le meilleur. Elle applaudit son homme. Elle écrit encore sur le tableau. 9. Pelages sur le champ de courses. Crient haut et fort. 10. Sigle de club. Départ d'"attaque". Enlever. 11. Virage de ski. Célèbre moto italienne. Un certain Institut. 12. En "athlétisme". Canne d'alpiniste. 13. Epreuve complète d'athlète. Refus. 14. On cherche toujours à le battre. Reçu. Le sport des scolaires du mercredi après-midi. 15. Le boxeur y

passé avant de monter sur le ring. Essayée.

VERTICALEMENT

1. Il moule le corps de la gymnaste. 2. Il est "jeté" chez l'haltérophile. Plus confortable que le kart. 3. Un certain lycée. Ces "chêbecs"-là sont sûrs de couler. 4. Coin où tirer les buts. Service à ne pas rendre au tennis. 5. Personne de poids. Possessif. Une "côte" brisée dans la chute. 6. Etalon chinois. Sur terre. Certains travaux. Un bout du "harnais". 7. Geste défensif au foot. Lettres de "leader". 8. Equipement. Utiles pour se délester avant l'épreuve ! 9. Classement. On y est, en salle. Souffle coupé. 10. Pronom. Mieux vaut bien l'être. Chiffre du départ. 11. Elle amène à la compétition. 12. Déchet d'urine. Avec Décathlon, on l'a "à fond". En location. 13. Une "ère" un peu bousculée. Départ de "soleil" à la barre fixe. Une telle démonstration nous mène aux nues. 14. Dynamisme. Un peu de "natation". 15. Champ de courses anglais. Saisons pour pratiquer les sports nautiques. Un certain club de foot.

SIGNE DISTINCTIF ABDIQUER	COMPAS- SION AUX ÉCHECS	ENFERMAIS INSTRU- MENT DE PÊCHE	MANQUE GNAGNAN	BON POUR ÊTRE PERDU
CORRIGERA UNE PHRASE SÉDUISANTS				
PAS LA-BAS	LES MEILLEURS INUTILITÉS			
		FATIGUÉ MOMENT		IMPÔT
LIA METTRA EN TERRE			PORTEUR DE ROUES	POST SCRIPTUM
				ENTRE 0:00 ET 12:00
POUR TENIR SAISIT			LA TIENNE PRONOM	
		AU SKI BOUQUINÉ		POUR INDIQUER UN DOMAINE
RIVERAIN DU PÔ				
ALLURE SE LÂCHE POUR S'ALLÉGER			RÈGLE	
		AVEC LES AUTRES		

G	A	M	I	N	E
S	U	A	I	R	E
D	O	P	A	G	E
S	A	L	A	U	D
M	A	N	E	G	E
G	A	L	O	N	S
S	O	U	R	I	S
C	A	D	E	A	U
L	A	P	I	N	S
S	U	C	R	E	E

TROUVEZ LES ANAGRAMMES DES 10 MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE POUR FORMER VERTICALEMENT DANS LA GRILLE DE DROITE LE NOM DE DEUX GRANDES ÎLES.

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

C	F	L	V	R				
M	A	T	I	N	A	L	E	
R	O	M	A	N	S	O	S	
C	A	R	A	T	B	E	T	E
B	E	N	O	I	T	O	R	
V	I	R	T	U	O	S	E	V
G	I	L	E	V	R	E	S	
E	U	T	E	R	P	E	T	
A	R	R	E	T	C	R	U	E

C	R	I	B	L	E
H	A	R	E	N	G
A	G	I	L	E	S
R	E	F	L	E	T
T	E	N	E	U	R
R	O	N	D	E	S
E	N	C	O	R	E
U	R	I	N	E	R
S	A	I	N	T	E
E	N	N	E	M	I

1	2	3	4	5	6	7	8	9	
I	R	O	U	L	E	M	E	N	T
II	E	R	R	A	T	U	M	R	
III	V	I	E	T	N	A	M	O	
IV	A	G	R	A	I	E	N	T	
V	N	I	A	I	S	N	T		
VI	C	N	N	O	A	M	I		
VII	H	A	L	E	T	A	O	N	
VIII	E	L	A	S	T	I	Q	U	E
IX	S	E	C	O	S	I	E	R	

MOTS MÊLÉS N°02

- | | | |
|---------|---------|---------|
| AIL | COTON | OIGNON |
| ANANAS | COURGE | ORANGE |
| AVOCAT | EPINARD | PATATE |
| BROCOLI | FRAISE | PECHE |
| CAROTTE | HARICOT | PERSIL |
| CELERI | LAITUE | POIS |
| CEPE | MACHE | POIVRON |
| CERISE | MELON | PRUNE |
| CHOU | NAVET | RADIS |
| CITRON | NOIX | TOMATE |

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS
LE MOT-MYSTÈRE EST : EXTRAORDINAIRE

T	C	C	I	C	T	E	G	R	U	O	C
N	A	Q	B	O	I	G	N	O	N	C	E
U	R	C	M	R	P	T	N	A	E	E	P
P	O	A	O	R	O	O	R	U	V	L	E
C	T	H	U	V	R	C	T	O	S	E	F
E	T	N	C	V	A	I	O	I	N	R	T
R	E	P	I	N	A	R	D	L	A	I	E
I	A	O	A	L	A	A	C	I	I	H	R
S	P	N	I	N	R	H	S	O	C	J	O
E	A	A	G	U	R	E	T	A	T	A	P
S	P	E	R	S	I	L	M	E	L	O	N
S	I	O	P	E	C	H	E	X	I	O	N

DJEZZY REÇOIT LA VISITE DU MINISTRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU SALON ICT MAGHREB

Djezzy participe activement au Salon international des Technologies de l'Information et de la Communication ICT Maghreb qui se tient du 14 au 16 mars courant au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger sous le slogan « l'Afrique au cœur » en présence de représentants de 22 pays du continent africain et de plus d'une centaine d'exposants. L'inauguration de la troisième édition de l'ICT Maghreb s'est déroulée en présence de

M. Hocine Cherhabil, ministre de la Numérisation et des Statistiques, de M. Karim Bibi Triki, ministre de la Poste et des Télécommunications, et de M. Yacine El-Mahdi Oualid, ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises. A cette occasion, le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Karim Bibi Triki, a rendu visite au stand de Djezzy où il s'est entretenu avec les cadres et représentants de

l'entreprise avant de saluer les efforts consentis par le management algérien pour maintenir la stabilité de la société et réaliser une croissance importante en 2022. Le ministre n'a pas manqué de souligner l'importance de la contribution de Djezzy au développement de l'écosystème digital et technologique du pays dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat algérien.

R.E.



Alger 23°
Constantine 21°
Oran 22°
Ouargla 29°

16

FADJR 05:35	DOHR 12:59	ASR 16:17	MAGHREB 18:49	ISHA 20:11
-----------------------	----------------------	---------------------	-------------------------	----------------------

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 16 MARS 2023 // N°516 // PRIX 20 DA

« MAROCGATE »

La cour d'appel de Bruxelles rejette la demande de récusation du juge chargé de l'enquête

La cour d'appel de Bruxelles a rejeté la demande de récusation du juge d'instruction Michel Claise, chargé de l'enquête de corruption au sein du Parlement européen au profit notamment du Maroc.

Le juge Claise « n'est pas récusé », a simplement déclaré à la presse un porte-parole du parquet fédéral. « Nous prenons acte de la décision de maintenir le juge en fonction », a réagi de son côté l'équipe de défense de l'eurodéputé belge Marc Tarabella,



actuellement écroué dans cette affaire, qui avait formulé la demande de récusation. Les investigations du juge Claise ont débouché le 9 décembre

2022 sur une vague d'interpellations à Bruxelles - dont celle de l'eurodéputée grecque Eva Kaili -, et la saisie d'environ 1,5 million d'euros en cash

dans des valises ou des sacs. Les enquêteurs soupçonnent des versements provenant de hauts responsables, notamment du Maroc qui auraient ainsi monnayé des prises de position en faveur du royaume dans la seule institution élue de l'UE. Depuis que le scandale a éclaté, il a été établi que de grosses sommes d'argent ont transité par l'ancien eurodéputé italien Pier Antonio Panzeri, qui a admis avoir orchestré la corruption. Ce « repent », également placé en détention provisoire, a désigné Marc Tarabella comme un des destinataires de versements en espèces.

APS

RÉSERVES DE CHANGE DE L'ALGÉRIE

PLUS DE 64 MILLIARDS DE DOLLARS DANS LES CAISSES

Les réserves de change de l'Algérie ont encore augmenté depuis septembre dernier. Dans une note de précision publiée mardi 14 mars via l'agence de presse officielle APS, la Banque d'Algérie a rappelé que le chiffre de 52,76 milliards de dollars contenu dans la dernière note de conjoncture est arrêté à septembre 2022, expliquant : « Concernant l'année 2023, le niveau de ces réserves a atteint 64,63 milliards de dollars ». Ce montant « pourrait naturellement connaître une évolution », ajoute la Banque d'Algérie. C'est la première fois, depuis 2018, que les réserves de change de l'Algérie atteignent ce niveau.

R.E.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

SAISIE DE 950 LITRES D'HUILE DE TABLE À AIN BENIAN

Dans le cadre de la lutte contre la spéculation ainsi que la fraude commerciale, les services de la Sûreté urbaine de Raïs Hamidou ont interpellé deux suspects impliqués dans une affaire de spéculation sur l'huile de table, indique un communiqué de la DGSN. Le document souligne qu'un camion de petit tonnage a été intercepté à un barrage routier ordinaire. A son bord, il y avait pas moins de 190 bidons d'huile de table d'une contenance de 5 litres, ce qui représente un total de 950 litres de ce produit de large consommation. Une enquête plus approfondie auprès des services des impôts d'Ain Benian a permis de conclure que les deux suspects ne sont même pas inscrits au niveau de ces services.

Ces derniers doivent être déférés devant la justice pour spéculation sur un produit de large consommation et subventionné.

R.E.

MARCHÉ PÉTROLIER :

Arkab prévient contre l'adoption de mesures « unilatérales »

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a prévenu, hier, contre l'adoption de mesures unilatérales visant à « dévoyer les mécanismes » du marché pétrolier international, soulignant que de telles mesures pourraient créer « les conditions d'une instabilité durable du marché ». « Les efforts déployés par les pays de la Déclaration de Coopération depuis plus de 6 années pourraient être injustement anéantis par l'adoption de mesures unilatérales et de législations visant à dévoyer les méca-

nismes du marché », a souligné M. Arkab, cité dans un communiqué du ministère sur les développements observés récemment sur le marché pétrolier international. Une telle démarche « conduirait à un sous-investissement dans l'industrie pétrolière, des perturbations majeures dans les flux d'approvisionnement et créerait les conditions d'une instabilité durable du marché pétrolier », a-t-il ajouté, selon la même source. A cet effet, M. Arkab a rappelé que « les pays de la Déclaration de Coopération ont fait

preuve de sagesse et d'une exceptionnelle clairvoyance en décidant unanimement et de manière transparente de réduire, en octobre dernier, leur production globale de 2 Mbj jusqu'à la fin 2023 afin d'assurer la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier international au profit de l'économie mondiale ». S'agissant des développements observés récemment sur le marché pétrolier international, M. Arkab s'est dit « extrêmement attentif » quant à son évolution à court et moyen termes, a-t-on indiqué.

Y.B.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC : Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 16 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de 16 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 65 narcotrafiquants arrêtés dans des opérations menées à travers les Régions militaires, durant la période du 8 au 14 mars en cours, selon un bilan opérationnel publié hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 65 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction des



quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 16 quintaux et 48 kilogrammes de kif traité,

et saisi 8,55 kilogrammes de cocaïne et 36 596 comprimés psychotropes », précise ce bilan. Dans le cadre de la lutte

antiterroriste et « grâce aux efforts qualitatifs des services de sécurité du ministère de la Défense nationale, un terroriste dénommé Mellouki Haiballah s'est rendu hier mardi 14 mars 2023 aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région militaire », ajoute le bilan, soulignant que « ledit terroriste qui avait rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2012, avait en sa possession un (01) fusil mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres objets ». Des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en outre, « 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national ».

R.N.